

CHARTRES VOTRE VILLE

#210 JUILLET-AOÛT 2021 | chartres.fr



**UN ÉTÉ
EN LIBERTÉ**



FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

À 23 H :
3 FEUX D'ARTIFICE

EN SIMULTANÉ.
À VOIR DE LOIN !

chartres.fr



Chartres



CHARTRES



LA LIBERTÉ EN FÊTE

La vie reprend ! Nous retrouvons notre liberté, celle de nous déplacer, de nous retrouver et aussi, pour beaucoup, celle de travailler.

Liberté rime avec responsabilité : notre centre de vaccination reste ouvert. Faites vous vacciner !!! C'est un appel que je vous lance pages suivantes ! Ce journal de l'été vous présente toutes les possibilités qui s'offrent à vous, à vos familles et d'abord à vos enfants pressés comme jamais de jouer ensemble, de se livrer à tous les sports et toutes les activités possibles. De vivre enfin dehors, tout simplement.

Alors la plaine des Bas-Bourg s'est transformée en village de vacances multisports de plein air, au bord de l'Eure, le long des espaces naturels du Plan Vert. A cet âge, le goût du sport passe d'abord par la découverte. Les associations le savent et elles jouent le jeu. Les places du Centre-ville sont également devenues des stades dédiés aux disciplines olympiques. Chartres Terre de Jeux prépare 2024.

Les Maisons de quartier sont évidemment de la fête et le Riguard reste grand ouvert.

Entre tous ces lieux, des transports permettent d'aller de l'un à l'autre.

La Culture également retrouve des couleurs. Enfin. Le Musée a réorganisé la présentation de ses collections. L'Archéologie n'est pas en reste, de fouilles en reconstitutions costumées, de la Préhistoire jusqu'au Moyen-Âge en passant par l'Antiquité gallo-romaine. On apprend aussi en jouant.

C'est en famille que l'on peut assister gratuitement aux spectacles encore plus variés qu'à l'habitude. Dans le parc André-Gagnon, ou dans la Cathédrale quand il s'agit de l'orgue, ChartreEstivales vous offre 40 concerts en juillet et août, presque un chaque jour. Bien entendu, sous réserves des contraintes sanitaires décidées par l'État...

La ville entière bouge à nouveau, les terrasses étalent leur convivialité joyeuse, les devantures des Vitrines de Chartres sont à l'unisson. Le camping a fait peau neuve pour nos visiteurs. Ils profiteront mieux des visites concoctées par l'Office de Tourisme.

Services de la Ville, associations, entrepreneurs privés s'associent à qui mieux mieux. Vous vous régalerez de musique électro place Saint-Pierre, pendant que d'autres choisiront la guinguette de la Petite Venise, elle aura cet été sa jumelle au kiosque de la butte des Charbonniers.

Pendant ce temps, nos grands projets continuent d'avancer. Rapidement, sur le chantier du Complexe culturel et sportif. Celui du parking débute à côté, juste derrière la grande passerelle au-dessus des voies. Il laissera passer la lumière par un vitrail immense, devise de Chartres oblige. Vitraux encore, ceux de la Maison Lorin, qui illustrent 6 000 sites à travers le monde. Nous sommes en train de les recenser en même temps que nous organisons la restauration des bâtiments où ils sont nés.

Mon coup de cœur pour finir. Allez donc au théâtre dans un endroit presque secret, trop longtemps fermé aux Chartreais. Car l'édifice magnifique du Musée des Beaux-Arts renferme une cour pleine de charme. Antoine Marneur et ses amis l'investissent. Ils y jouent certains soirs de juillet, dans ce lieu fait pour le théâtre comme un piazzetta d'Italie. Le spectacle vivant est de retour, miroir heureux de la vie qui reprend.

Bel été à tous ! Bel été à Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 210
JUILLET-AOÛT 2021**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ



RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
31 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: **1257-5194**



la Maison Lorin, rue de la Tannerie

8

**C'EST L'ÉTÉ
LE CAHIER
SPECIAL VACANCES**

16





40

58

« Si vous ne l'êtes pas encore, FAITES-VOUS VACCINER! »

Le Maire de Chartres lance un appel à la vaccination.
Objectif : 75 % des Chartrains vaccinés au 31 août prochain.



Votre Ville : Qu'est-ce qui vous a décidé à lancer cet appel ?

Jean-Pierre Gorges : Au moment où tout redémarre, je souhaite que les Chartrains comprennent que la crise sanitaire n'est pas définitivement

derrière nous. Nous ne connaissons pas l'évolution à venir de cette maladie. Des variants apparaissent, chacun plus transmissible que le précédent. Mais depuis l'apparition des vaccins, chacun d'entre nous peut faire quelque chose pour lui-même

et pour les autres. Aujourd'hui, le taux de vaccination des habitants de Chartres et de son agglomération se situe autour de 50 %. Nous sommes dans la moyenne régionale. Pourtant, les médecins des Hôpitaux de Chartres (dont je préside le

Conseil de Surveillance) m'ont alerté il y a quelques jours: le nombre des candidats à la vaccination a commencé à baisser régulièrement avant de se redresser timidement. Nous vivons un paradoxe: quand les doses manquaient, les candidats affluaient. Et aujourd'hui que nous avons toutes les doses nécessaires, les candidats risquent de manquer.

Que vous ont dit les médecins qui vous « déclenche » ainsi ?

Ils m'ont dit que les vaccins sont efficaces contre tous les variants connus à ce jour, parce qu'ils évitent aux personnes contaminées de souffrir des formes graves de la maladie, celles qui conduisent notamment à l'hospitalisation, à la réanimation, à l'intubation et parfois à la mort. Certes,

d'en contaminer d'autres. Il faut donc que nous arrivions à vacciner 80 à 90 % de la population totale pour nous protéger. Et déjà atteindre le taux de 75 % d'ici la fin du mois d'août, c'est-à-dire avant la rentrée et le début de la mauvaise saison. Si les gens qui ne sont pas encore vaccinés ne mesurent pas cet enjeu majeur, nous courons le risque de nouvelles contraintes dans quelques mois. Je fais donc appel à l'esprit de responsabilité de chacun, notamment à celui des non-vaccinés. Je leur dis: « S'il vous plaît, faites-vous vacciner! C'est facile, c'est rapide, c'est sans douleur. Ainsi, vous vous protégerez certainement des formes graves de la maladie. Vous permettrez aussi à nos services hospitaliers de fonctionner le plus normalement possible, quoi qu'il arrive dans les mois qui viennent, et quelle que soit l'évolution du virus. Vous permettrez enfin à toute notre société de garder le fonctionnement normal enfin retrouvé. »

Vous-même, êtes-vous vacciné ?

Oui, j'ai reçu ma deuxième dose le 11 juin dernier. Je suis très attaché à la liberté de chacun, à notre liberté de choix. Mais j'en appelle aussi à notre esprit de responsabilité individuelle et collective. D'autant que nous ne savons pas comment cette épidémie peut évoluer. Il convient donc d'élever le plus haut possible nos capacités de défense immunitaire. C'est l'intérêt de chacun. C'est l'intérêt de tous.

« Par rapport à une personne vaccinée, une personne non-vaccinée présente 12 fois plus de risques d'en contaminer d'autres. »

les vaccins ne vous immunisent pas totalement contre le virus. Parfois, vous pouvez encore l'attraper et le transmettre. Mais par rapport à une personne vaccinée, une personne non-vaccinée présente 12 fois plus de risques

C' l'été



Un été sportif à Chartres

Pendant les vacances d'été, la Ville propose aux plus jeunes de multiples animations sportives et ludiques en extérieur, dans le respect des précautions sanitaires.



UN VILLAGE VACANCES MULTI-ACTIVITES

Pendant huit semaines, du 5 juillet au 27 août, le stade des Bas-Bourgs se mue en un « Village vacances multi-activités » pour les jeunes Chartreains âgés de 6 à 17 ans, qui auront le choix entre deux formules :

- Un stage hebdomadaire pour les 6/13 ans (le matin uniquement)
- Un stage de deux jours l'après-midi pour les 11/17 ans (lundi-mardi et jeudi-vendredi).

Deux activités sportives et ludiques sont proposées par demi-journée parmi lesquelles sports de plage (terrain de beach), badminton avec structure aménagée, basket 3 contre 3, kayak, golf, pétanque, rugby, boxe, théâtre, archéologie, atelier bois, etc. En cas de sortie, le transport est pris en charge (exemples : golf, voile, accrobranche).

96 enfants peuvent être accueillis chaque semaine et toutes les activités sont gratuites.

« L'emplacement aux Bas-Bourgs est idéal pour profiter de ces activités en plein air, dit José Rolo, adjoint au maire en charge des Sports et de la Vie associative. Les éducateurs de la Ville sont pleinement mobilisés pour rendre ces vacances le plus agréable possible aux enfants et adolescents chartreains. Je les remercie pour leur engagement car ils ont été force de proposition dans la préparation de ce programme estival. »

► Inscriptions aux stages sur place auprès du Bij le lundi et le jeudi. Les inscriptions sont limitées à deux stages durant l'été. Ouverture de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

TERRE
2024
DE JEUX

Chartres labellisée Terre de Jeux 2024

Ce label, obtenu par la Ville début juin, lui permet de prendre part à l'aventure olympique de Paris 2024 à travers une série d'actions et de programmes inclusifs liés au sport, notamment à l'école. L'objectif est d'inviter les Chartreains à vivre les émotions du sport et des Jeux dans les trois prochaines années, mais aussi de promouvoir le sport au quotidien et ses valeurs.





LES MERCREDIS SPORTIFS/TERRE DE JEUX

Des animations sportives sont organisées tous les mercredis – hormis le 14 juillet – sur trois places du centre-ville (place des Épars, place Châtelet et place des Halles), avec une thématique différente chaque semaine: sports collectifs, individuels, de combat, de raquette... L'objectif est de promouvoir les sports olympiques à travers le label Terre de Jeux 2024, délivré à la Ville en juin (voir encadré).

« Nous consacrons aussi un mercredi aux échecs car la discipline rencontre auprès des jeunes un bel engouement symbolisé par les joueurs de niveau international du C'Chartres Échecs », ajoute José Rolo.

Les participants pourront aussi relever un défi sportif, à réaliser en reliant les trois places, avec des lots à la clé.

Les terrains de pétanque installés place des Halles seront en outre en libre-accès.

ACCUEIL DANS LES MAISONS POUR TOUS

Durant les vacances, les MPT seront ouvertes tous les matins de 9h30 à 12 h, sauf les mercredis. Dans chacune, un agent sera présent pour recueillir les inscriptions aux activités du Village vacances, accessibles aux jeunes déjà inscrits dans les MPT. Un minibus assurera le transport vers le stade des Bas-Bourgs mais uniquement pour les activités de l'après-midi.

LES ANIMATIONS DE QUARTIER

Dans le cadre de la Politique de la Ville, les associations sportives, avec le soutien du service de la Jeunesse et des Sports de la Ville, sont invitées à mettre en œuvre des activités dans les quartiers des Clos et de la Madeleine.

Plusieurs ont prévu de jouer le jeu: le C'Chartres Basket Masculin et Féminin, la Boxe Chartraine, le C'Chartres Rugby, le C'Chartres Volley, le C'Chartres Baseball & Softball, la Capoeira, le Comité Badminton...



« La Ville revit, sourit Ladislav Vergne, adjoint au maire en charge de la Jeunesse. Nous proposons un été en direction de toutes les jeunesses, dans tous les quartiers de la ville. En remerciant tous ceux qui s'impliquent au service des jeunes Chartains »



Un été de découvertes

Les enfants de 6 à 11 ans explorent les œuvres du musée à travers des enquêtes, des jeux et des créations et découvrent les illustrations jeunesse du maître verrier Gabriel Loire.



Musée en détails (6/8 ans)

Les enfants découvrent les œuvres à partir d'un détail caché ou transformé. Observer, trouver, assembler, composer : tels sont les défis de nos jeunes visiteurs. Il s'agit d'ouvrir l'œil... et le bon !

Lundis 12, 19 et 26 juillet et 9 et 16 août, de 10 h 15 à 11 h 45.

Musée en pièces (9/11 ans)

Les enfants se transforment en muséographes en fabriquant la maquette d'une salle du musée avant de disposer les tableaux et autres pièces des collections au bon endroit... et repartent chez eux avec la maquette.

Lundis 12, 19 et 26 juillet et 9 et 16 août, de 14 h 15 à 16 h.

Enquête au musée

- Les 6/8 ans enquêtent ! Une œuvre du musée a été déplacée mais il est impossible de la retrouver. Heureusement, les personnages des tableaux auront peut-être des indices à leur donner pour la retrouver...
Mardis 13, 20 et 27 juillet et 10 et 17 août, de 14 h 15 à 15 h 45.

- Les 9/11 ans recueillent des indices pour dévoiler les secrets d'une œuvre mystère et réalisent une miniature de cette œuvre.

Mardis 13, 20 et 27 juillet et 10 et 17 août, de 10 h 15 à 12 h.

Exposition sur les travaux pour la jeunesse de Gabriel Loire

Découverte de l'exposition et création de jeux inspirés de ceux de Gabriel Loire
Mercredis 7, 21 et 28 juillet et 11 et 18 août, de 10 h 15 à 11 h 45 pour les 6/8 ans, et de 14 h 15 à 16 h pour les 9/11 ans.



► Renseignements
musee.beaux-arts@agglo-ville.chartres.fr
 02 37 90 45 80
 Billetterie en ligne du site de C'Chartres Tourisme,
boutique.chartres-tourisme.com/
 Tarif : 5 € par enfant

Une classe pour découvrir le monde

Chaque année, les écoles incluent dans leur projet pédagogique des classes découvertes, manière ludique pour les élèves de prolonger les leçons vues en classe.



Classes de neige, sorties à la mer, visite de zoo, activités de plein air... Chaque année, à la fin du printemps, les écoles de la Ville organisent des classes découvertes, qui constituent un apport pédagogique pour les élèves. Ces classes découverte favorisent le contact avec l'environnement naturel ou culturel ou permettent de développer

une pratique sportive. La Ville participe financièrement à ces sorties scolaires, souvent très onéreuses pour les familles, à hauteur de 90 000 €.

Le centre de loisir du Rigeard, géré par l'association Pep 28, propose des classes découvertes sans hébergement. Les écoles ont vu cette année leurs projets avec nuitée annulés et

ont adapté leur programme en conséquence.

Aventure en centre-ville

La sortie au bord de la mer de l'école de Rechèvres a malheureusement été annulée pour cause de COVID, de même que la semaine cirque sous un chapiteau. « Comme les subventions étaient main-



tenues, nous avons décidé, avec Mme Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, de faire découvrir aux enfants le nouveau parcours d'accrobranche du parc André-Gagnon, dit M. Caplain, directeur de l'école de Rechèvres, le site ayant reçu fin mai l'agrément de l'Inspection académique, grâce aux encadrants diplômés et à la ligne de vie continue qui sécurise les activités. Nous avons réservé toutes les matinées pendant une semaine, plus le vendredi après-midi, et les élèves ont pu pique-niquer dans le parc: une façon de finir l'année sur une note positive! »

Le lundi 7 juin, c'était au tour des classes de Mmes Lourit (CE1-CE2) et Rocherieux (CP-CE1). Si quelques élèves avaient déjà goûté à l'accrobranche, comme Maël qui adore les tyroliennes, c'était une première pour la majorité

d'entre eux. Ils ont assisté à une démonstration puis se sont répartis en groupes avant d'attaquer le parcours. Il leur a fallu comprendre comment faire coulisser les poulies, vaincre leur appréhension avant de se lancer sur une tyrolienne ou de franchir un chemin de rondins... Puis rapidement, on n'entendait plus que les rires et les encouragements. « On s'est super bien amusés, même si je suis restée bloquée dans le tunnel de rondins », résume Anaé.

Au contact de la nature au Rigeard

Pour leurs classes découvertes, vingt-trois classes maternelles et douze classes élémentaires ont choisi Le Rigeard, dont les ateliers ont été maintenus et réaménagés avec un protocole sanitaire strict. Les programmes sont établis à la semaine avec 2 activités au

choix sur 4 demi-journées ou 4 journées complètes selon l'âge des enfants: poney, art floral, mosaïque, course d'orientation...

L'école Émile Zola a choisi l'art floral et le poney. « On vient tous les ans, cela fait partie du projet d'école », explique Mme Hemery, la maîtresse de la classe de moyenne et grande section. « On sort de l'école et on prend le bus pour aller à la découverte du vivant. Le poney est la star du Rigeard », glisse la maîtresse, comme le confirment plusieurs élèves. Trois parents d'élèves encadrent cette activité au côté de l'animatrice spécialisée. « Quand je monte sur le poney, les exercices ne sont pas faciles », dit Jade, l'une des élèves du groupe. Mais au bout de quelques jours, les élèves savent prendre soin d'un poney et montent sans peur. Mission accomplie!

Un été archéologique pour les enfants !

Cet été, les enfants de 6 à 12 ans voyageront à travers le temps sur le site de Saint-Martin-au-Val, où ils pourront s'initier au métier d'archéologue ou se mettre dans la peau des hommes de la Préhistoire, de l'Antiquité et du Moyen Âge.



SEMAINE « CHANTIERS DE FOUILLE »

Lundi 19 ou mardi 20 juillet
de 9 h 30 à 12 h 30

Découvre la fouille archéologique (6/8 ans)

Les enfants peuvent devenir des archéologues en utilisant les techniques des professionnels pour découvrir des vestiges dans le sol.

Jeudi 22 juillet, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Initiation à la fouille archéologique sur une journée complète (9/12 ans)

Tels de véritables archéologues, les enfants fouillent un chantier pour mettre au jour des vestiges, qu'ils étudient ensuite pour comprendre les mystères du sous-sol.

SEMAINE « PRÉHISTOIRE »

Lundi 9 août de 9 h 30 à 12 h 30

Crée ta poterie préhistorique (6/8 ans)

Les enfants façonnent une poterie en argile en utilisant les techniques des hommes préhistoriques.

Mardi 10 (6/8 ans) et jeudi 12 août (9/12 ans)
de 9 h 30 à 12 h 30

Survie à la Préhistoire

Avez-vous les connaissances nécessaires pour survivre à la Préhistoire? Les participants s'initient au tir au propulseur et découvrent les techniques d'allumage de feu utilisées à cette période.

Vendredi 13 août
de 9 h 30 à 12 h 30

Crée ta parure de la Préhistoire (9/12 ans)



Les enfants créent un bijou à partir d'éléments naturels, coquillages, pierres, bois, et en utilisant les outils de la Préhistoire.

SEMAINE « ANTIQUITÉ »

Lundi 16 août de 9 h 30 à 12 h 30

Crée ta lampe antique (6/8 ans)

Les enfants conçoivent une petite lampe à base d'argile et la décorent.

Mardi 17 août de 9 h 30 à 12 h 30

Deviens tailleur de pierre (6/8 ans)

Comme les tailleurs de pierre de l'Antiquité, les enfants réalisent une petite sculpture en relief en s'inspirant des motifs de l'époque.

Jeudi 19 août de 9 h 30 à 12 h 30

Fabrique ta mosaïque (9/12 ans)

Les participants s'initient à l'art de la mosaïque selon les techniques romaines et créent leur propre décor.



Vendredi 20 août de 9 h 30 à 12 h 30

Réalise ton masque de théâtre (9/12 ans)

Joyeux, triste ou étonné... les masques des acteurs de théâtre de l'Antiquité sont très expressifs. Les participants imaginent un personnage et lui donnent vie en créant leurs masques.

SEMAINE « MOYEN ÂGE »

Lundi 23 août de 9 h 30 à 12 h 30

Crée ton blason (6/8 ans)

En utilisant couleurs et motifs du Moyen Âge, les enfants imaginent leur blason puis le confectionnent.

Mardi 24 (6/8 ans) et jeudi 26 août (9/12 ans) de 9 h 30 à 12 h 30

Deviens un bâtisseur médiéval

Les participants découvrent différentes techniques de construction médiévales. Ils tentent de faire tenir un arc en pierre et construisent un mur en torchis.

Vendredi 27 août de 9 h 30 à 12 h 30

Découvre l'enluminure médiévale (9/12 ans)

Les enfants créent un carnet médiéval et décorent la première page en réalisant une enluminure.

Dans certains ateliers, les enfants repartent avec leur création.

► Renseignements
archeologie.chartres.fr/vos-
rendez-vous/ateliers-juniors/
Tarif: 5 € l'atelier
Réservation via la billetterie
de l'Office de tourisme
(disponible à partir du
7 juillet) boutique.chartres-
tourisme.com/

ChartrEstivales au parc André-Gagnon

Après des semaines d'incertitude, ChartrEstivales 2021 aura bien lieu, dans le respect des mesures sanitaires, qui ont contraint les organisateurs à programmer tous les concerts sur une seule scène, dans le parc André-Gagnon.



Après deux ans d'absence, ChartrEstivales fait son retour en s'adaptant aux exigences de la situation sanitaire. « Pour se conformer aux demandes des autorités, on a décidé de se limiter à une seule scène et de garder les gens assis dans le parc André-Gagnon avec une jauge limitée à 950 spectateurs », explique Laurent Lhuillery, conseiller municipal délé-

gué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle. *C'est une autre organisation mais nous n'avions pas le choix, c'était ça ou rien ! C'est aussi pour cette raison que nous avons dû renoncer à la Fête de la musique, où les gens se rassemblent devant les artistes. En revanche, nous avons eu l'autorisation de maintenir le Ciné de plein air parce que les gens sont assis et que l'on peut gérer les dis-*

tanciations entre les groupes. Le tout avec une jauge »

« Les spectateurs seront comptabilisés et l'on placera un vigile à l'entrée et à la sortie du parc André-Gagnon », précise Lucien Roger, président de ChartrEstivales. Les concerts d'orgues, eux, se tiendront comme prévu à la cathédrale. », précise Lucien Roger, président de ChartrEstivales.

Programmation

(Début des concerts à 21 h)

JUILLET

Jeudi 8 juillet

à la cathédrale: **Raphaël Trarieux (Concert d'orgues)**

Vendredi 9 juillet

The Soul Seeders (Soul music)

Samedi 10 juillet

Wazoo (Folk festif auvergnat)

Jeudi 15 juillet

à la cathédrale: **Augustin Belliot (Concert d'orgues)**

Vendredi 16 juillet

Jean Louis and Co (Tribute Téléphone)

Samedi 17 juillet

Groove Busters (Soul, rhythm'n'blues)

Mardi 20 juillet

The Fallies (Swing années 50)

Mercredi 21 juillet

French Touch Nz (Pop'n'joy)

Jeudi 22 juillet,

à la cathédrale: **Fanny Rousseau (Concert d'orgues)**

Vendredi 23 juillet

Gunshot (Rockabilly)

Samedi 24 juillet

Joe Cocker by Gilles Jeffer (Tribute Joe Cocker)

Mardi 27 juillet

Seventies (Variétés jazz)

Mercredi 28 juillet

La Route des Airs (Chansons festives)

Jeudi 29 juillet

à la cathédrale: **Anna Homenya (Concert d'orgues)**

Vendredi 30 juillet, :

Libertalia (Punk celtique pirate)

Samedi 31 juillet

Eddy live (Tribute Eddy Mitchell)

AOÛT

Mardi 3 août, :

Sattya (Flamenco)

Mercredi 4 août

Monokini (Rock twist yéyé années 60)

Jeudi 5 août,

à la cathédrale: **Jean-Luc Thellin (Concert d'orgues)**

Vendredi 6 août,

Les Tanneurs de Drac (Médiéval)

Samedi 7 août, :

Mister Zucchero (Tribute Zucchero)

Mardi 10 août

Calipsa (Pop celtique)

Mercredi 11 août, :

Cap'tain Java (Bal pop variétés)

Jeudi 12 août,

à la cathédrale: **Françoise Dornier (Concert d'orgues)**

Vendredi 13 août

Back to the Police (Tribute Police)

Samedi 14 août,

Eltonology (Tribute Elton John)

Mardi 17 août,

Kalffa (Rock celtique)

Mercredi 18 août,

Feel Good (Variétés années 80)

Jeudi 19 août,

à la cathédrale: **Lucile Dollat (Concert d'orgues)**

Vendredi 20 août,

La Brigade du Kif (Rock festif)

Samedi 21 août

The Eight Killers (The Blues Brothers)

Mardi 24 août

Les Types à Pieds (Chanson francophone)

Mercredi 25 août

Faut Qu'ça Guinche (Chansons festives)

Jeudi 26 août, à la cathédrale:

Olivier Mainguy (Concert d'orgues)

Vendredi 27 août

Nataverne (Rock celtique)

Samedi 28 août

Bernard Becker (Orchestre de variétés)



La Guinguette de Chartres s'installe au Kiosque de la butte des Charbonniers

Géré par la Guinguette de la Petite Venise, Le Kiosque de la butte des Charbonniers propose tous les soirs de l'été un espace de restauration et loisirs.



Projet initié par la Ville, en coorganisation avec l'association des Vitaines de Chartres, l'animation estivale du Kiosque a été confiée à Maximilien Lheureux, gérant de la Guinguette de la Petite Venise. « Proche de l'Accrocamp, du parc André-Gagnon et du centre-ville, la butte des Charbonniers est idéalement placée, dit celui-ci. Nous avons souhaité conserver cet

espace naturel et verdoyant en lui apportant une touche de modernité, à l'image de notre Guinguette ».

Loisirs et restauration

La zone du Kiosque est divisée en deux parties. L'espace restauration comprend un bungalow de vente et plusieurs tables, des voiles d'ombrage et quelques tables installées sous le Kiosque permettant de

s'abriter en cas d'intempéries. L'autre partie est réservée aux loisirs, avec deux boudoirs et le chalet où l'on emprunte le matériel: boules de pétanque, mölkky, etc.

« L'idée est d'avoir deux établissements à la fois différents et complémentaires. Le Kiosque est un bar-snacking de plein air avec des jeux à disposition. La Guinguette propose une offre événementielle avec des concerts réguliers », ajoute Maximilien Lheureux. Les deux équipes ont été renforcées pour l'été par plusieurs étudiants.

« Le Kiosque avait déjà rencontré un beau succès il y a deux ans lors des soirées estivales, rappelle Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle. Le public peut profiter tout l'été d'un espace situé en plein air et ombragé. Nous souhaitons renouveler l'opération tous les ans ».

► Le Kiosque
Ouvert tous les soirs jusqu'à
fin septembre de 17h à 22h30
Sans réservation

Faites une pause... électro!

L'association PSK, qui promeut la musique électro au travers de différents événements, vous propose en juillet deux rendez-vous originaux : un after-work électro et un pique-nique familial.



Le mardi 13 juillet, de 18 h 30 à 21 h 30, l'association PSK vous invite à venir terminer la journée au son de la musique électro sur la place Saint-Pierre, qui pourra accueillir pour l'occasion jusqu'à une centaine de personnes à la fois. Cette troisième édition de l'after-work électro, créé en 2018, se prolongera le dimanche 15 août avec un pique-nique familial organisé de 12 h à 19 h 30 au jardin d'Horticulture.

« On souhaite organiser une fête gratuite, intergénérationnelle et accessible pour les personnes à mobilité réduite », explique Philippe Ribeiro, président de l'association PSK. Ainsi, familles, personnes âgées ou encore trentenaires partageront un pique-nique détente, qui réunira musique électro, arts de rue, graffs et jeux. « Notre noyau dur de DJs et graffeurs comprend par exemple Lapin, pour le graff, et le label chartrain Pimp's Tits Records pour la musique. On aimerait

aussi profiter de l'évènement pour atténuer les préjugés qui existent sur la musique électro et son public! ». En mettant par exemple à disposition des enfants des jeux en bois prêtés par l'association Hauts-de-Chartres animations. « On aime développer des partenariats avec des associations locales, on s'entraide et on partage nos pratiques ».

La programmation musicale, constituée en grande partie d'artistes euréliens, permettra de découvrir l'électro, la house ou la techno avant des « rythmes plus dynamiques ». La buvette respectera le protocole sanitaire avec un comptage et l'obligation de consommer assis. Le jardin d'Horticulture ne pourra ainsi accueillir que 150 personnes maximum à la fois.

**► After-work électro
Mardi 13 juillet, de 18 h 30
à 21 h 30**

Place Saint-Pierre

**► Pique-nique familial
Dimanche 15 août de 12 h
à 19 h 30**

Jardin d'Horticulture
39, avenue d'Aligre

Prendre l'air au cinéma

Du 22 juillet au 26 août, le Ciné de plein air reprend ses quartiers d'été dans le parc des Bords de l'Eure, avec 4 films au programme.



PROGRAMMATION



Jeudi 22 juillet à 20 h 30

ABOMINABLE

Dessin animé
Les aventures d'une adolescente intrépide et d'un jeune yéti, qu'elle va aider avec ses amis à rentrer chez lui dans l'Himalaya.



Jeudi 29 juillet à 20 h 30

ROCKETMAN

Avec Taron Egerton.
Le destin d'Elton John, rock star tourmentée en mal d'amour et d'estime de soi, de son enfance jusqu'à sa cure de désintoxication en 1990.



Jeudi 19 août à 20 h 30

LA FAMILLE ADDAMS

Dessin animé
Retranchés dans leur demeure en haut d'une colline brumeuse, les membres de la famille Addams se préparent à recevoir des parents éloignés encore plus étranges qu'eux.



Jeudi 26 août à 20 h 30

JUMANJI: NEXT LEVEL

Avec Dwayne Johnson et Jack Black
Suite des aventures des joueurs de Jumanji, qui découvrent un nouveau monde, où ils vont devoir braver des espaces inexplorés pour en sortir.

Déambulations médiévales

Cet été, à partir du 10 juillet, l'APFHV, organisatrice des deux premières éditions de la fête médiévale Chartres 1254, proposera des animations musicales les samedis matin au cœur de la ville. Des troupes déambuleront ainsi dans les rues, escortées de gens d'armes en costume d'époque.

Programme

Samedi 10 juillet : Traum.

Compagnie d'art du spectacle et du cirque.

Samedi 17 juillet :

Les Goliards. Musiciens, danseurs, comédiens et médiévistes avertis.

Samedi 24 juillet :

Les Derniers Trouvères. Groupe de musique folk et médiévale

Samedi 7 août : Les Bœufs

Attelés. Cinq musiciens flanqués de deux gueux.

Samedi 14 août : Curragh.

Un voyage dans l'imaginaire celtique d'Europe de l'Ouest, de l'Écosse au Portugal en passant par la Bretagne.

Samedi 28 août : Traum

Compagnie d'art du spectacle et du cirque.

Samedi 11 septembre :

Marina Lys en duo. Chant et musique médiévale.

Samedi 25 septembre :

Les Tritons Ripailleurs. Troupe de musique médiévale et saltimbanques du pays arverne.



Les Derniers Trouvères



Les Tritons Ripailleurs

Vitrines de Chartres :

découvrez le programme des animations estivales

L'association Les Vitrines de Chartres propose cet été plusieurs animations, pour tous les goûts.



LE KIOSQUE

Jusqu'au 3 octobre

La Ville et les Vitrines de Chartres ont chargé la Guinguette des bords de l'Eure d'assurer la gestion du Kiosque de la butte des Charbonniers jusqu'au 3 octobre (voir p. 18). Le public y trouvera des espaces restauration-snacking et loisirs sept jours sur sept jusqu'à 23h.

SOLDES D'ÉTÉ

Jusqu'au 27 juillet

Débutés depuis le 30 juin, les soldes s'étendront sur quatre semaines jusqu'au mardi 27 juillet. L'occasion d'aller dénicher les bonnes affaires dans les commerces.

EXPOSITION GABRIEL LOIRE/GABERIOLO

Jusqu'au 19 septembre

Parallèlement à l'exposition qui lui est consacrée au musée des Beaux-Arts, les illustrations de jeunesse de l'artiste et maître-verrier Gabriel Loire sont à admirer jusqu'au 19 septembre dans l'Édicule de la place des Halles géré par les Vitrines de Chartres.

► Vitrines de Chartres
vitrines-chartres.com
06 40 13 16 01 / 09 67 35 05 68
contact@vitrines-chartres.com

Le camping en pleine mutation

Repris par l'office du tourisme, le Camping de Chartres, ex-camping des Bords de l'Eure, a rouvert ses portes en mai pour une saison de transition avant d'importantes transformations qui le feront monter en gamme l'an prochain.



Installé sur un terrain municipal, le Camping de Chartres compte 97 emplacements répartis sur presque 4 hectares. Il est ouvert tout l'été de 8h30 à 12h30 et de 15 h à 20 h, sept jours sur sept. « L'idée première, c'était d'y ouvrir un second bureau de l'Office du tourisme en proposant un service billetterie et en offrant la même qualité d'accueil qu'à la Maison du saumon, » explique Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres tourisme. Pour attaquer cet été, le cam-

ping a subi un grand lifting. « Les agents des services ont beaucoup œuvré pour remettre les lieux en état, dit Isabelle Mesnard. Tout a été repeint, nettoyé, les clôtures ont été sécurisées, les arbres ont été élagués, les candélabres changés et équipés d'ampoules led. »

Nous travaillons en partenariat avec la Guinguette, le club de Canoë-kayak, pour la location de kayaks et le club de la Gardonnette chartreuse, où ceux qui ont leur permis de pêche

peuvent louer du matériel. Des produits du terroir sont aussi désormais en vente à l'accueil du camping, où huit vélos électriques sont en location. Des food-trucks stationnent par ailleurs pendant tout l'été en alternance trois soirées par semaine. « On se professionnalise », résume Isabelle Mesnard.

Hébergements insolites

Et ça ne fait que commencer puisque d'importants travaux seront entrepris dès la fermeture en octobre, comme le remplacement des sanitaires et l'aménagement de plusieurs « hébergements insolites » meublés, style roulottes, éco-lodges, cabanes dans les arbres ou tentes safari.

« On propose un camping nature à 1,5 kilomètre du cœur de ville dans un écrin de verdure qui offre des conditions d'accueil idéales pour les camping-cars, dont le nombre a explosé ces derniers douze mois, ajoute Philippe Rossat, directeur de l'Office de tourisme. C'est pourquoi nous installerons plusieurs nouvelles bornes services, qui permettent aux camping-caristes de vidanger « eaux grises » et « eaux noires », avec point d'eau et un accès à l'électricité à côté. »

Les offres estivales De l'Office de tourisme

Entre visites patrimoniales et activités de plein air, nous vous détaillons les propositions de l'Office de tourisme pour égayer votre été chatrain.



En présentant les propositions estivales de l'Office de tourisme, Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme et conseillère municipale, en a profité pour annoncer la création d'une marque territoriale de tourisme, « Terres de Chartres », et sa signature, « Plaisir cathédrale ». « L'idée est de renouveler l'image de notre destination, a-t-elle expliqué, en lui offrant de plus larges perspectives géogra-

phiques, grâce à des partenariats passés notamment avec Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Bonneval, Terre de Perche et, tout récemment, Illiers-Combray, tout en l'ancrant dans son identité intimement liée à la cathédrale. Nous voulions aussi mettre en avant le dynamisme du territoire en insistant sur le fait que Chartres n'est pas qu'une destination culturelle. »

VISITES

CATHÉDRALE DE CHARTRES: BIBLE DE PIERRE, BIBLE DE VERRE

**17 et 31 juillet et 14 août à 15 h,
24 juillet, 7 et 28 août à 14 h 30**

À la découverte des trois façades et des neuf portails de la cathédrale, qui comptent plus de 1500 statues et sculptures admirablement préservées et présentent le plus vaste ensemble de vitraux médiévaux au monde. Par Gilles Fresson.

Tarif: 10 €

CHARTRES, CITÉ MÉDIÉVALE

19 juin à 14 h 30

Découvrez les trésors et les curiosités de la Ville. En suivant votre guide, vous emprunterez ses rues pittoresques, ses ponts et ses tertres, le temps d'un parcours qui vous conduira aux portes du Moyen-Âge. Par Esther Gibut.

Tarif: 10 €

À L'HEURE DORÉE, QUAND LES STATUES VOUS PARLENT

24 juillet à 18 h 30

Un rendez-vous à l'heure du soleil couchant, ou vous partirez à la découverte des statues de la cathédrale qui ont bien des choses à raconter, avant de prolonger ce moment rare avec un apéritif au Bistrot Racines, côté portail Sud. Par Gilles Fresson.

Tarif: 25 €

LÉGENDES ET ILLUMINATIONS SUR LES BORDS DE L'EURE

**2 juillet à 22 h 45 et 14 août
à 22 h**

En découvrant les féeries de Chartres en lumières, plongez dans l'imaginaire des légendes de la cité d'autrefois! Par Véronique Domagalski.

Tarif: 15 €

VISITE-ENQUÊTE: LA QUÊTE DE FRODON

**3, 10, 17 juillet et 4, 18
et 25 août à 15 h**

Frodon, jeune Chartrain, s'apprête à partir en pèlerinage. Mais en faisant des courses en ville pour préparer son voyage, il a perdu le parchemin lui indiquant sa route! Accompagnés de Claire Barbier, guide-conférencière costumée, vous aiderez le malheureux à le retrouver. Visite conseillée aux familles avec des enfants de 6 à 10 ans. Livret-jeux remis en début de visite.

Tarif: 6 €



« QUAND L'ANUIT CHOIT », QUAND LA NUIT TOMBE EN VIEUX FRANÇOIS

**24 juillet à 22 h 15 et 20 août
à 21 h 45**

Plongez-vous dans le Chartres médiéval à la lueur d'une lanterne lors d'une visite hors du temps en compagnie de Dame Clairette. Par Claire Barbier.

Tarif: 15 €

MAISON PICASSIETTE

**25 juillet à 11 h et 1^{er}, 8, 15
et 22 août à 11 h**

Adrienne Isidore vous invite à découvrir l'œuvre d'une vie de son époux Raymond au cours de cette visite qui vous plongera dans l'univers d'un homme hors du commun qui souhaitait faire de son jardin une guinguette pour les gens

du quartier. Par Véronique Domagalski.

Tarif: 15 €

VISITES PRIVÉES

Si vous souhaitez passer un moment privilégié en couple, en famille ou entre amis lors de votre escapade à Chartres, vous pouvez réserver un guide conférencier rien que pour vous. Il répondra à vos questions et rythmera sa visite selon vos désirs.

Choisissez un créneau horaire et un thème en ligne.

LOISIRS

CANOË-KAYAK ET PADDLE EN AUTONOMIE À CHARTRES

Profitez d'une balade le long

de la promenade des bords de l'Eure en famille ou entre amis. Un parcours paisible d'environ 5 km, qui vous fera découvrir la nature en plein cœur de la ville et des points de vue uniques sur la cathédrale.

Tarif: 15 €

PARC ACCROCAMP

Tous les jours de 10 h à 19 h

Parc André-Gagnon

Tarifs: de 16 à 28 €

► Renseignements
C'Chartres Tourisme
Maison du Saumon,
8, rue de la Poissonnerie
02 37 18 26 26
chartres-tourisme.com
boutique.chartres-tourisme.com/

Des soins infirmiers à domicile

Les infirmières du centre polyvalent de santé du CCAS de Chartres interviennent à domicile dans les quartiers des Clos, des Hauts-de-Chartres, de la Madeleine et de Saint-Chéron.



Une prise en charge globale

« Nous intervenons auprès de tout public, parfois vulnérable, isolé ou en situation de précarité, explique Gwenaëlle, infirmière au centre depuis 2019, lors d'une matinée en visite à domicile. On échange avec la famille, le médecin, les aides à domicile... Cette prise en charge globale participe au bien-être du patient et favorise son maintien à domicile ». Ainsi, Mme Magdo, qui vit seule, peut limiter ses déplacements grâce au suivi de son diabète à domicile depuis cinq ans : « Je ne vois plus clair et je ne peux pas lire ma glycémie ou faire mon insuline seule ».

Mme Camiade, 92 ans, bénéficie, elle, de l'aide à la prise de médicaments à son domicile depuis trois ans : « Mon neveu a mis en place ces visites, ça évite les erreurs et ça me permet de ne pas me retrouver en maison de retraite. L'infirmière vient deux fois par jour, tous les jours ». « Au-delà de l'acte infirmier, on crée un lien de confiance avec le patient pour l'accompagner au mieux dans son parcours de soin », conclut Gwenaëlle.

En plus de vous recevoir au centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres du lundi au vendredi de 8h à 18h sans rendez-vous, l'équipe de sept infirmières du CCAS assure des soins à domicile, si votre ordonnance le précise, dans les quartiers des Clos, des Hauts-de-Chartres, de Saint-Chéron et de la Madeleine. Ils sont assurés 7 jours sur 7, de 8h à 19h, y compris les week-ends et jours fériés.

Les patients disposant d'une ordonnance les sollicitent pour un accompagnement de traitement, des prélèvements sanguins, des soins post-opératoires ou un suivi de maladie chronique. « Au centre ou à domicile, l'infirmière prend le temps nécessaire avec chaque patient. C'est un plus pour une patientèle âgée ou pluri pathologique », explique Céline Gutowski, responsable du centre de santé.

► Centre de santé polyvalent
32, rue de Brétigny
0236 67 31 40

Bénéficiez d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs

La canicule de l'été 2003 a révélé l'absolue nécessité d'un dispositif de prévention et de soins à destination des personnes fragiles. Si c'est votre cas, faites-vous connaître auprès du CCAS de Chartres pour bénéficier d'une attention particulière en cas de déclenchement du Plan canicule.



Une température élevée qui persiste plusieurs jours sans rafraîchissement nocturne peut représenter un risque vital pour les personnes fragilisées. Le Plan canicule, qui compte quatre niveaux d'alerte, répertorie les actions à mener pour prévenir d'éventuels problèmes de santé et réduire au maximum les risques. Boire régulièrement, adapter son alimentation, ventiler et rafraîchir son logement permettent par exemple de faire face à un épisode de fortes chaleurs. Restez

en contact quotidien avec vos proches et prévenez immédiatement votre médecin ou quelqu'un de votre entourage en cas de malaise, de nausées ou de fatigue intense. Des précautions qui peuvent aussi inclure une inscription au registre des personnes fragiles mis en place par le Centre communal d'action sociale.

Un fichier de personnes isolées

À Chartres, le CCAS recense ainsi les personnes âgées et/

ou handicapées qui nécessitent une attention particulière en période de fortes températures. Elles sont inscrites dans un registre qui permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule. La démarche d'inscription est volontaire, et les agents du CCAS pourront dès lors vous contacter par téléphone pour vérifier que vous allez bien.

La gestion de la canicule est organisée à l'échelle départementale par la mobilisation des services de l'Etat, du Conseil départemental, des communes et des partenaires privés. Elle comprend le recensement des personnes vulnérables, une campagne de sensibilisation et un réseau de remontée de l'information et de veille sanitaire.

► Si vous êtes isolé(e)s ou de santé fragile, ou si vous connaissez une personne dans cette situation, inscrivez-vous au registre des personnes fragiles du CCAS
02 37 18 47 00
Canicule info service:
0800 06 66 66

Les marchés du mercredi fusionnent

La commission des marchés de plein air a décidé, à partir de septembre, de fusionner les marchés du mercredi matin et après-midi sur le boulevard Chasles pour n'en faire plus qu'un, sur le créneau du matin.



« L'objectif est de rendre le marché plus conséquent et attractif, explique Guillaume Bonnet, adjoint au maire en charge du Commerce et de l'amélioration du Cadre de vie. Le marché du matin accueille actuellement 13 commerçants et 5 autres, estampillés bio, sont présents à celui de l'après-midi. Ces derniers sont prioritaires pour intégrer le marché du mercredi matin, qui offre 30 emplacements, et

nous avons déjà reçu d'autres demandes ».

Si le marché du samedi matin retrouvera dès que possible son cadre historique sous la halle de la place Billard, celui du mercredi restera en revanche sur le boulevard Chasles. « Durant la pandémie, nous avons pu constater l'intérêt des habitants des communes voisines pour le marché du mercredi sur le boulevard, rendu plus accessible par la proximité du parking souterrain. D'un autre côté, les

commerçants du centre-ville vont apprécier de retrouver le marché du samedi place Billard », ajoute Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.

► Horaires du marché
Mercredi de 8 h à 13 h
Samedi de 8 h à 13 h 30

Un service pour mettre à jour votre carnet vaccinal

Mettez votre carnet vaccinal à jour gratuitement grâce à la permanence du centre de vaccination départemental au Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres.



Le centre de vaccination départemental a ouvert depuis avril une permanence tous les mardis matin au sein du Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres. Tout habitant du département peut y prendre rendez-vous gratuitement afin de mettre à jour son carnet vaccinal et recevoir les vaccins obligatoires et/ou recommandés, hors covid et vaccination pour les voyageurs: vaccins à destination des jeunes enfants, rappels pour les plus grands et les adultes (DT Polio, ROR, Papillomavirus, Tuber test...).

Une équipe dédiée

Vous n'avez pas de carnet ou vous l'avez égaré? Le centre de vaccination vous accompagne pour reprendre vos vaccins selon le calendrier vaccinal national. Une équipe composée d'un médecin et d'un infirmier du centre de vaccination vous accueille les mardis de 9 h à 12 h. L'avantage de cette permanence, pour l'équipe du Centre de santé, est de « rendre ce service facilement accessible aux habitants. Nous disposons d'un parking, ce qui est pratique pour les patients comme pour les partenaires

locaux accompagnant des usagers ».

► Informations

Rendez-vous le mardi matin via le centre de vaccination au 02 37 51 54 00
Permanence au Centre de santé polyvalent du CCAS de Chartres, 32, rue de Brétigny
Les mardis de 9 h à 12 h.

Vous pouvez également vous rendre dans les locaux du centre de vaccination départemental, 75, rue du Grand-Faubourg
La prise de rendez-vous se fait au même numéro

Le Droit au service des familles et des femmes

Marie Bossard, responsable de l'antenne 28 du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), met au service des familles ses compétences de juriste.



Lors d'une séparation, d'un divorce ou lorsqu'on est victime de violences conjugales, il n'est pas toujours aisé d'identifier les aides disponibles et les démarches pour se protéger. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) assure donc l'accès au droit civil, notamment au droit de la famille, en fournissant des informations juridiques confidentielles et gratuites, dispensées par des juristes expérimentés.

Le CIDFF d'Eure-et-Loir, interdépartemental, est une antenne du CIDFF 37/28 depuis 2012. « Je suis arrivée pour sa mise en place », explique Marie Bossard, actuelle responsable de l'antenne du 28 du CIDFF 37/28. « Juriste de formation, j'avais effectué un stage au sein du CIDFF et adoré leur approche. J'ai le sentiment d'être utile et les différentes missions me passionnent. » Chartraine depuis une dizaine d'années, Marie Bossard a exploré les deux pôles urbains du département et ses territoires ruraux. « J'ai accédé à un poste de responsable il y a quelques mois et me consacre depuis au développement des actions et partenariats ».



Assurer l'accès au droit de la famille

« Nous ne sommes pas des avocats et n'offrons pas de conseil. Nous vulgarisons la loi, expliquons les termes et conséquences pratiques... c'est aux victimes de faire les démarches », détaille Marie Bossard. L'association réoriente vers les partenaires comme les avocats, la gendarmerie, la CAF, les bailleurs sociaux, France victimes, le Bercail ou l'UDAF.

Pour lutter contre les violences faites aux femmes, qui ont lieu en majorité au sein du couple, l'association reçoit les victimes. « Nous donnons les informations juridiques pour que la personne se protège et rappelons certaines notions, comme le fait que le devoir conjugal ou l'abandon du domicile conjugal n'existent pas pénalement, ou la façon de calculer une pension alimentaire ». La psychologue clinicienne accom-

pagne les victimes pour sortir de l'emprise subie en les aidant à nommer les choses et à déculpabiliser.

Prévention et formation

Les interventions en collèges et lycées sensibilisent par ailleurs les jeunes aux questions d'égalité homme/femme et de violences. « Elles sont complémentaires car les stéréotypes légitiment et renforcent les violences. Dire qu'un homme doit gagner plus qu'une femme peut amener l'homme à interdire à la femme de travailler ou limiter son temps de travail », illustre Mme Bossard. En tant qu'organisme de formation, le CIDFF s'adresse aux professionnels et au public sur ces deux thématiques.

L'association reçoit le public sur rendez-vous au siège, à Lucé, ou lors de permanences dans le département. « Nous avons créé des téléconsultations en partenariat avec les maisons

France Service: il suffit de s'y rendre pour bénéficier d'une mise en relation téléphonique gratuite. Notre siège à Lucé se trouve dans les mêmes locaux que les PEP 28, avec qui nous travaillons de manière complémentaire sur les dispositifs Point info famille et l'Espace ressources handicap ».

► Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

92 bis, rue François-Foreau, Lucé.
Permanences à Chartres le jeudi. Juriste (9 h - 12 h) et psychologue (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h), à l'accueil de jour de la Fondation apprentis d'Auteuil, 15, rue de la Croix Jumelin.
02 47 27 54 00
contact28@cidffcentrevaldeloire.fr.

Animaux de compagnie que faire en cas de fortes chaleurs ?



Un coup de chaleur peut être mortel pour un chien, alerte Sophie Beurel, conseillère municipale en charge de la mission Animal en ville. *N'exposez pas votre animal au soleil trop longtemps et gardez-le dans un endroit frais et climatisé où il peut respirer plus facilement. Il est préférable aussi d'effectuer ses balades tôt le matin ou tard le soir. En journée, vérifiez la température du bitume en posant votre main dessus. Si celui-ci est brûlant, le chien souffrira au niveau des coussinets. N'oubliez pas de faire boire régulièrement votre animal, rappelle*

Sophie Beurel. N'hésitez pas non plus à lui mouiller la nuque, les oreilles et les coussinets: ces zones sont fragiles ».



Chartres Eco-Ville

Une campagne anti-abandons et une carte de signalement

À l'approche de l'été, la Ville a lancé une campagne de sensibilisation contre l'abandon des animaux, présentée en détail dans notre précédent numéro et la poursuivra en juillet et en août avec une campagne d'affichage et des tracts.

Des solutions existent: « Lors de votre départ en vacances, vous pouvez confier votre animal à des proches ou le placer dans une pension spécialisée », dit Sophie Beurel, qui ajoute que la carte de signalement « J'ai un animal seul chez moi » est à disposition dans tous les lieux publics et sur chartres.fr. Vous pouvez y indiquer deux numéros de téléphone de personnes à joindre en cas d'urgence et susceptibles de prendre en charge vos animaux. Une carte à glisser à côté de votre carte Vitale... au cas où.

Que faire lorsqu'on remarque un animal enfermé dans un véhicule ?

Si vous constatez la présence d'un animal dans un véhicule dont les vitres sont fermées, ayez le réflexe de prendre en photo l'animal et le véhicule avant d'appeler la police municipale ou le commissariat. La loi vous autorise à briser la vitre du véhicule pour secourir l'animal si vous l'estimez en danger.

► Retrouvez toutes les infos utiles et les conseils pratiques dans le *Guide de l'animal en ville*. Dans les lieux publics ou sur chartres.fr

Les rendez-vous du Bij



Cet été le Bij est itinérant. En juillet et en août, il sera présent au stade des Bas-Bourg les lundis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et les jeudis de 13h30 à 17h ainsi que sur le Village vacances, place des Épars, les mercredis de 16h à 19h.

LES COLOS APPRENANTES

Venez vous informer sur les différentes « colos apprenantes » organisées cet été en Eure-et-Loir.

LE BAFA

Vous souhaitez devenir animateur (trice) auprès des enfants et adolescents ? Venez vous informer sur le diplôme BAFA, accessible dès 17 ans.

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

LOGEMENT ÉTUDIANT

Vous recherchez un logement ? Le Bij met à votre disposition une liste de chambres et de studios disponibles à Chartres ainsi que *le guide Être étudiant en Région Centre-Val de Loire*.

LE SERVICE CIVIQUE

Venez vous informer sur le Service civique, engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap), et les missions disponibles en Eure-et-Loir.

service-civique.gouv.fr

PRÉPARER SA RENTRÉE SPORTIVE ET CULTURELLE

Le Bij vous propose une liste des activités sportives et culturelles de Chartres.

Cours de langues



Comme chaque année, Chartres international vous propose des cours de langues pour adultes, enseignés par des professeurs dont c'est la langue maternelle. Les différentes langues proposées sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe et le japonais. La nouveauté de la rentrée 2021 est un cours de soutien hebdomadaire en anglais pour collégiens et lycéens le mercredi après-midi.

L'année 2021-2022 débutera la semaine du 27 septembre au 2 octobre 2021 et s'achèvera en juin 2022. Les inscriptions sont ouvertes !

Tarifs : 220 € l'année
(390 € pour deux langues)

► Renseignements
et inscriptions
09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com

Retour sur la Fête des échecs au Rigeard

Après l'annulation de la fête des échecs 2020, pour cause de COVID, 300 élèves chartrains de CM1 et CM2 étaient rassemblés le 25 juin au Centre de loisirs du Rigeard pour l'édition 2021.



Le maire, Jean-Pierre Gorges, a échangé avec les élèves autour d'un échiquier



À l'occasion de la Fête des échecs, le 25 juin au Centre de loisirs du Rigeard, les enfants se sont défiés tout au long de la journée lors de parties relais et de matchs par équipes.

« Cette journée festive illustre les bienfaits qu'apportent les échecs aux enfants, a déclaré le maire, Jean-Pierre Gorges, présent pour jouer les ultimes coups des parties majoritaires avant de remettre les médailles et la coupe aux meilleurs l'après-midi. Ce sport est plus qu'un jeu. Il est aussi bien excellent pour la santé qu'un bon moyen de développer l'intelligence, la créativité et la concentration. Je tiens à remercier les équipes qui ont accompagné tout au long de l'année les élèves dans ce projet ».

Inscrite dans le cadre du dispositif Échecs à l'école, la Fête des échecs ponctue traditionnellement l'initiation théorique et pratique des élèves pendant l'année scolaire, sous la férule de Victor Stéphan, grand maître international.

Jeunes chercheurs et grandes idées

Travail en équipe et sciences étaient au programme du Défi Techno relevé par une classe de l'école François-Villon et présenté lors de la journée Jeunes chercheurs.



Dominique Dutartre (à gauche), adjointe aux Affaires scolaires, en compagnie d'élèves de l'école François-Villon

Le jeudi 27 mai, dans la cour de l'école François-Villon, les élèves de la classe CE1-CE2 de Mme Lesourd devaient relever le Défi Techno qui leur avait été lancé: concevoir avec des matériaux de récupération qui ne flottent pas un objet flottant capable de porter un poids de 500 g. Leurs créations, pleines d'humour et d'imagination, ont été examinées par un jury composé de partenaires, de scientifiques et de trois de leurs camarades, en présence de Dominique

Dutartre, adjointe aux Affaires sociales.

Travail en équipe

1600 élèves de 77 classes du département ont cette année participé au défi, organisé par l'Éducation nationale et ses partenaires dans le cadre des Rencontres jeunes chercheurs. « L'Eure-et-Loir est le seul département à avoir maintenu un moment d'échange en présentiel cette année », souligne Nadia Bounifi, coordinatrice départementale Culture scien-

tifique et technique de l'Éducation nationale.

« Les élèves présentent bien leur travail et mettent en évidence que les idées leurs viennent plus facilement en collaborant à plusieurs, remarque Évelyne Mège, directrice académique des services de l'Éducation nationale. Ce Défi Techno génère aussi de l'appétence pour les sciences, notamment chez les jeunes filles ».

Un projet pédagogique au long cours

« Cette année, nous avons aussi suivi le Vendée Globe et travaillé sur le voyage autour du monde, explique Emmanuelle Lesourd. On fait l'apprentissage de la démarche scientifique avec le sourire: on part d'une hypothèse, on conduit une expérimentation, on modifie, en assortissant le tout de création artistique et de recherches culturelles ».

Avant d'assister à la remise des prix, les élèves ont enfin participé à deux expériences d'aérostation animées par l'association Beta Machine et l'atelier Centre science dans la grande salle de l'école. L'an prochain, le thème du Défi Techno sera: la machine infernale!

Tirer les élèves vers le haut

Directeur de l'institut Notre-Dame depuis 2013, Marc Tranin met l'accent sur l'ouverture internationale et l'accompagnement vers l'excellence pour tous les élèves.



scolaires. Ils peuvent aussi passer les certifications d'anglais comme le TOEIC (Test of English for International Communication) et le TEOFL (Test of English as a Foreign Language), les certifications de l'université de Cambridge ou le High School Diploma (baccalauréat) américain.

L'établissement participe par ailleurs à plusieurs concours d'éloquence, comme le Model United Nation ou la World's Scholar's Cup, pour laquelle une ou deux équipes de l'IND se sont qualifiées chaque année depuis trois ans pour la finale organisée dans la prestigieuse université de Yale, aux États-Unis. L'équipe enseignante et administrative est recrutée autant que possible sur ses compétences en anglais: « *De nombreux professeurs de langues sont natifs d'un autre pays, le directeur adjoint a passé vingt ans en Angleterre et nous avons créé un poste de coordinatrice des relations internationales* », dit Marc Tranin.

De nombreux partenaires locaux

Bâti sur un terrain qui appartenait autrefois à un évêque, le campus est agencé comme un chemin de déambulation dans un couvent. Le lycée y a ouvert ses portes en 1968, rejoint par le collège en 2013. « *Ce dernier*

Selon le classement Le Figaro/L'Express, l'Institut Notre-Dame arrive en tête du palmarès 2021 des lycées d'Eure-et-Loir. Un résultat qui reflète l'engagement de Marc Tranin, le directeur de l'établissement qui regroupe collège, lycée et enseignement supérieur. Son projet pédagogique, qui marie ouverture internationale et maîtrise de la langue française, participe de son approche particulière: « *J'associe mon projet éducatif à la racine de l'arbre; invisible mais essentielle. Il reprend les*

objectifs éducatifs et l'anthropologie chrétienne. Le tronc et les branches sont le projet d'établissement et les projets pédagogiques ».

Tourné vers l'international

Le projet international et le renforcement de la langue française sont les deux axes majeurs de l'IND. Dès la 6^e, les élèves ont la possibilité de suivre des classes bi-langues anglais/espagnol et anglais/allemand, la classe « *ouverture à l'international* » et de participer aux voyages et échanges



s'appelait Saint-Benoît mais j'ai souhaité regrouper l'ensemble sous un même nom ».

Depuis 2015, l'IND propose des formations en apprentissage, comme les BTS communication, métiers de la chimie ou gestion de l'entreprise. « Ces formations sont en lien avec le réseau économique (tourisme, comptabilité, immobilier) et les élèves doivent trouver un emploi dans le bassin chartrain ». L'IND compte aussi de nombreux partenaires locaux, comme des associa-

tions sportives ou le service d'archéologie de Chartres métropole, avec lequel les élèves travaillent sur un projet « patrimoine ».

Des repères solides

Cette belle dynamique vaut à l'IND de s'agrandir régulièrement. Depuis septembre dernier, le campus dispose ainsi d'un nouvel espace, qui intègre un amphithéâtre/salle de spectacle de 310 places, une salle de réunion, une salle de musique et d'arts plastiques et

le CDI du collège et du lycée. « Accompagner tous les élèves vers l'excellence, pas vers l'élitisme, voilà ce qui me motive : ils ont besoin d'avoir des repères solides », conclut Marc Tranin, qui prend le temps de jouer au ping-pong avec eux, surveille des heures d'étude et enseigne toujours la philosophie. Ses modèles ? Le prêtre italien Don Bosco, qui, au XIX^e siècle, a voué sa vie à l'éducation des enfants issus de milieux défavorisés, et Charles Péguy. L'enseignement, pour lui, a quelque chose de sacré...



Un vitrail géant pour le futur parking Pôle Gare

Après la création d'une verrière dans le hall de la gare, le futur parking Pôle Gare se parera d'une longue mosaïque de verre multicolore.

L'une des ambitions du Pôle Gare de Chartres est de faire du quartier de la gare, jadis mité par des emprises techniques et des infrastructures du rail, un quartier vivant tout autant qu'une belle porte d'entrée sur notre ville. La métamorphose est déjà opérée en sortie de gare, avec notamment sa place Pierre-Sémard paysagée et l'avenue Jehan-de-Beauce qui mène dorénavant dignement vers le cœur

de ville. De l'autre côté des voies, là où conduira la passerelle piétonne, il en sera de même pour la grande esplanade qui portera la future salle de spectacles de Chartres métropole et la plateforme intermodale (gare routière en surface, stationnement en sous-sol). Comme la salle de spectacles culturels et sportifs, le parc de stationnement dont Q-Park vient de commencer la construction intègre des codes de l'urbanisme chartreux.

Dans la continuité du parvis de la gare

Dans la logique de l'aménagement du Pôle Gare, une nouvelle liaison urbaine piétonne est créée par la passerelle, pour relier la place Pierre-Sémard au quartier de l'Épargne. Là où l'on aurait pu se contenter d'une liaison « utile », il a été décidé de créer aussi une promenade. Le dessin courbe de l'ouvrage et le paysagement de la place annoncent la configuration de cette esplanade



De jour comme de nuit la façade du parc de stationnement offrira une architecture visuelle significative

arrière qui desservira la salle de spectacles et la gare routière: un espace conçu pour les piétons, et visuellement affirmé comme tel, par un revêtement clair et une ponctuation arborée. Pour lui préserver son élégance, les quatre édicules de desserte du parc souterrain seront essentiellement vitrés. Ils proposeront notamment quatre ascenseurs vers les niveaux de stationnement, positionnés à proximité immédiate des places PMR, accessibilité oblige! Des garde-corps vitrés prolongeant ceux de la passerelle seront implantés en limite de l'esplanade.

200 carreaux de verre

Le réaménagement par SNCF Gares & Connexions de notre gare a offert à son hall une création verrière Galaxie de

voyageurs, en écho à l'art du vitrail si présent à Chartres. QPark instille de son côté, dans la façade sur voies du parc de stationnement, ce même code patrimonial. Toute ajoutée, elle se constituera d'une mosaïque verticale de 200 carreaux de verre colorés dans la masse, réalisés par cémentation et trempage, l'une des techniques modernes de vitrail. Cette architecture aura la double qualité de faire circuler de l'air frais à l'intérieur du parc de stationnement et de lui conférer, aux belles heures de la journée, une ambiance lumineuse inédite. Vue de l'extérieur, des quais des trains ou de la passerelle, elle constituera un monument coloré digne de la façade d'un musée moderne. Il ne faudra pas moins d'un an de travail pour que l'atelier verrier français choisi vienne à

bout de ces 200 dalles de verre, de 60 cm de côté... soit 72 m² de vitrail!

Une signature lumineuse

Le parvis de la gare reçoit un éclairage urbain soigné, complété par un dispositif événementiel qui projette au sol des motifs décoratifs; la passerelle joue les belles par ses rubans de lumière qui se colorent et se cadencent à l'envi; et la façade de la salle de spectacles émettra des pulsions lumineuses selon son actualité. Le parc de stationnement ne pouvait être en reste. Ainsi, les accès ascenseurs vitrés, avec leur lumière sortante, constitueront autant d'ouvertures sur cette esplanade. Mais, surtout, c'est la façade-vitrail qui deviendra une œuvre lumineuse, éclairée de l'intérieur à la nuit tombée.

Les agents des Espaces verts en action

Suite et fin de notre immersion auprès des agents des Espaces verts, en compagnie de Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville. Ce mois-ci, *Votre Ville* met en avant les cellules fleurissement et production, qui s'occupent également de l'entretien courant des arbustes et vivaces, dans le respect de la biodiversité.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville, et Véronique Fortin, responsable de la production, devant la machine à rempoter des Perriers

Plus d'une vingtaine d'agents, répartis entre production et fleurissement, travaillent à la cellule plantation du service Espace verts.

PRODUCTION

Responsable de la production, Véronique Fortin nous fait visiter les deux serres de 1500 m² et 1000 m² du site des Perriers, où s'active son équipe exclusivement féminine. « On achète les graines et on les prépare

au chaud dans la « nurse-rie » avant de les transférer ici », dit-elle. Nous produisons tout nous-mêmes ». Soit, rien que pour les productions d'été, 32 000 plants de 50 variétés différentes. Pour l'arrosage, le site des Perriers dispose de deux cuves d'eau de récupération d'une contenance de 70 m³.

La cellule production s'occupe par ailleurs des décors floraux, des bouquets et de la mise en place de plantes vertes

lors des grandes manifestations, comme le traditionnel banquet des seniors. C'est elle aussi qui a « habillé » de verdure le Centre de vaccination de Chartres Expo.

PBI et engrais organiques

A l'heure du « zéro phyto », les responsables des serres ont recours à la Protection biologique intégrée (PBI) pour éliminer les parasites. « On utilise ce que l'on appelle des auxiliaires,



Une serre des Perriers

comme les coccinelles, dont les larves dévorent les pucerons et les cochenilles, nous dit Véronique. Une technicienne du Centre de développement horticole de la région Centre-Val de Loire vient une fois par mois d'Orléans pour nous donner des conseils et l'on est très satisfaits du résultat. L'utilisation d'auxiliaires de PBI nous amène à nous adapter en permanence en fonction de la réussite ou non des expérimentations. »

« On commence aussi à avoir des problèmes avec les fourmis, qui s'attaquent de plus en plus aux végétaux, fait remarquer Ghislain Toutay, responsable des serres, des sites fermés et du cimetière. Si les engrais organiques comme le savon noir ou les huiles à base d'oranges ont presque entièrement remplacé les engrais

chimiques, on fait très attention aux produits que l'on achète pour ne pas risquer de perturber les auxiliaires de PBI. »

Concernant le timing des plantations, « Les agents de maîtrise font leurs plans de massifs au mois de septembre et nous informent de la quantité de graines nécessaire, détaille Ghislain. On fait un planning de semis. On sème, on repique et on rempote. »

FLEURISSEMENT

De mi-mai à fin juin, les équipes mettent en place le fleurissement d'été. Place des Épars, on retrouve Laurent Guillemain et ses troupes, occupées à remplacer les plantations des vasques, à arroser et à désherber. « Tous les ans, on effectue quatre fleurissements dans les jardinières du cœur de ville: un annuel, un bisan-



Une attaque de cochenilles

nuel, un spécial Noël plus les décors de chrysanthèmes de la Toussaint. À chaque fois, on renouvelle tous les massifs et les quelque 150 vasques. »

Un aspect plus naturel

Laurent prépare les plantations en concertation avec Ghislain et les trois autres responsables d'équipes. « Nous



La « nurserie » des Perriers

travaillons presque un an en amont. On imagine des compositions harmonieuses à partir d'un catalogue de plantes. Il y a vingt ans, on faisait encore à Chartres de la mosaïculture, avec des massifs très dessinés et taillés. On a totalement changé notre approche. Aujourd'hui, on cherche à donner un aspect plus naturel et contemporain avec des associations de plantes très différentes (fleurs, graminées, plantes à feuillage). »

À côté de nous, un agent manie un brûleur à mauvaises herbes, qui a remplacé le désherbage à la binette, que la Ville de Chartres avait adopté bien avant l'interdiction des produits phytosanitaires. « *Le brûleur rend la tâche du désherbage*

moins pénible, dit Laurent. Mais il faut le passer régulièrement pour qu'il soit efficace ».

Appel au civisme

« Les agents ne peuvent pas éliminer toutes les mauvaises herbes, fait remarquer Maria Jebli-Chedeville. Ils n'ont pas assez de temps pour ça. La seule solution, c'est que les gens pensent à désherber devant leur maison, comme ils s'occupent du déneigement en hiver. L'entretien de leur trottoir est de leur responsabilité. Beaucoup le font mais ce n'est pas encore général. »

Rue du Grand-Faubourg, l'équipe de Mickaël Chabrier prépare la terre d'un massif avant de replanter. L'occasion



Éric Pinguet maniant la brûleuse



| L'équipe plantation en action place des Épars



| Un agent à l'œuvre dans un massif de la rue du Grand-Faubourg



| Une équipe de plantation au parc André-Gagnon

pour eux d'évoquer le problème des incivilités. « *Beaucoup de pelouses et de massifs servent de canisites.* » Les agents déplorent aussi les détériorations observées dans le tout nouveau parc Jacques-Grand, à la Madeleine ou dans le parc des Pastières.

« *Une petite minorité est responsable de la grande majorité des incivilités,* commente Maria-Jebli Chedeville. *C'est toujours la même chose. Ces gens-là n'ont aucun respect du travail accompli.* »

Tablette numérique

Au parc André-Gagnon, l'équipe de Fabien Fortin termine le fleurissement d'un massif en disposant un paillage. Après quoi une autre équipe, celle des conducteurs, arrose les plantations avec l'eau d'un camion-citerne. Chargée du gros œuvre, c'est cette dernière qui procède aussi à l'arrachage des souches et aux travaux de terrassement.

Étape suivante: la Maison Picassiette, site incontournable du patrimoine chartrain et « *paradis des giroflées* », où 1900 plantes sont installées chaque année par l'équipe de Sébastien Schvent. À quelques mètres de là, dans le fond du cimetière Saint-Chéron, Olivier Vassard, responsable du patrimoine arboré de la ville, nous fait découvrir les 17 jeunes arbres plantés cet hiver. Il en profite pour nous montrer la nouvelle tablette numérique mise à la disposition des Espaces verts pour faciliter l'inventaire des arbres de la ville, nous précisant au passage que le référencement est en voie d'achèvement.



La tablette numérique utilisée pour inventorier le patrimoine arboré de la ville



Fleurissement à la Maison Picassiette



Les essais d'engazonnement au cimetière



Le paillage



Maria Chedeville et Laurent Guillemain, l'un des quatre responsables d'une équipe plantation, dans les jardins d'une résidence Chartres Habitat de la Madeleine

Cimetière engazonné

« En 2022, l'interdiction des produits phyto sanitaires sera étendue aux cimetières, qui bénéficiaient jusque-là d'une

dérogation, nous informe par ailleurs Caroline Lajugie, cheffe du service Espace verts. Pour contourner le problème de l'entretien très chronophage

des nombreuses surfaces gravillonnées du cimetière Saint-Chéron, nous avons commencé à les remplacer par des zones engazonnées. Nous utilisons un mélange spécifique à pousse plus lente, qui ne nécessite que 4 à 6 tontes par an, au lieu de 10 ou 12 avec un gazon d'ornement classique. Le résultat apporte une touche esthétique et les premiers retours des visiteurs sont plutôt positifs. »

Taille raisonnée

Notre tour s'achève à la Madeleine, où Laurent Guillemain nous promène dans les jardins aménagés au pied d'une résidence par les Espaces verts, qui en assurent également l'entretien en tant que prestataire de Chartres Habitat. Dans ces parterres abondamment végétalisés, l'équipe a opté pour une taille des arbustes raisonnée, qui permet de respecter le développement et le port du végétal tout en limitant les interventions.

La danse, une histoire de famille

Après plusieurs mois de confinement, le centre de danse Massaro rouvre ses portes pour redonner à tous l'opportunité de danser ensemble.



| Stéphane Massaro en pleine action

Salsa, bachata, kizomba, zumba, rock, tango argentin... Autant d'invitations à la danse et au voyage! Le centre de danse Massaro propose cours, stages, soirées et même des master class en juillet. « *Le confinement nous a empêché de voir les élèves, même s'ils nous soutiennent majoritairement en s'inscrivant à l'année* », indique Stéphane Massaro. « *Avec la réouverture en juin, je voulais nous faire plaisir, aux professeurs et aux élèves, avec des master class, gratuites pour les élèves et à petit prix pour les autres* ».

Retrouver le contact

« *J'aime créer des liens* », dit Stéphane. Il a repris le centre de danse de ses parents en 2004 avec sa compagne et met un point d'honneur à transmettre sa passion: « *J'adore observer les réactions aux animations et spectacles proposés avec notre association Salsamba, donner envie au public de nous rejoindre. Cet échange m'a manqué pendant ce confinement. Au sein de la grande famille de la danse, on échange pour progresser, on crée des liens* ». Après les

cours à distance, Stéphane se réjouit de retrouver le contact avec le public et prévoit d'ouvrir des classes de street dance à la rentrée.

Danser à travers la ville

Forum des associations, Salsa Playa, Fête de la musique, bals... Salsamba est de tous les événements chartrains. L'expérience de Mouv'en lumière reste, à cet égard, dans la mémoire de Stéphane: « *Danser à travers la ville, s'arrêter sur chaque place, danser encore, arriver devant la cathédrale avec 500 personnes... c'est incroyable!* »

Fort d'une victoire en championnat de France de danse sportive en 1993, de ses années passées au Brésil où il a rencontré son ex-compagne, de spectacles aux États-Unis, d'un cours donné au Japon devant 1500 personnes, d'aventures télévisuelles et cinématographiques, Stéphane accueille de nombreux professeurs internationaux dans son studio, également centre de formation.

► Centre de danse Massaro
02 37 21 13 35
salsamba.org
infos@salsamba.org

Fabrice Tavors

danse latine et cinéma

Natif du quartier de la Madeleine, Fabrice Tavors, 39 ans, enseigne les danses latines et la comédie à la G & G academy, très impactée par la crise du covid. Son salut est peut-être dans le cinéma !



mais son avenir reste incertain. « Il faudrait doubler notre nombre d'adhérents de l'avant covid pour nous en sortir. Mais sans les démonstrations dans la rue ou à la guinguette, on ne peut plus se faire connaître. »

Un polar tourné à Chartres

Lui et ses deux assistantes, Laetitia et Andis, ont bien essayé de continuer un moment avec toutes les précautions sanitaires quand le couvre-feu est passé à 21 h, mais en vain. « Les gens ne venaient plus. Ils avaient peur. »

Fabrice Tavors est danseur de hip-hop quand il rencontre Joanna Nunes, qui l'initie à la danse latine. Ensemble, ils remportent en 2011 le championnat de France de bachata dominicaine et s'illustrent aussi avec le kizomba angolais, sorte de zouk sensuel qui ressemble au tango.

En 2015, il décide de plaquer son job de banquier pour se consacrer à l'enseignement de la danse et ouvrir parallèlement son école d'acting après s'être formé à L'Entrée des artistes, une école de théâtre parrainée par Jean-Paul Belmondo.

Difficultés financières

La G & G academy connaît de beaux jours jusqu'à ce fatal mois de mars 2020. « Depuis un an et demi, c'est difficile financièrement, confie-t-il. On ne peut plus organiser des soirées ou des stages avec des professeurs extérieurs comme on le faisait tous les mois. On a aussi perdu une cinquantaine d'adhérents sur 150. »

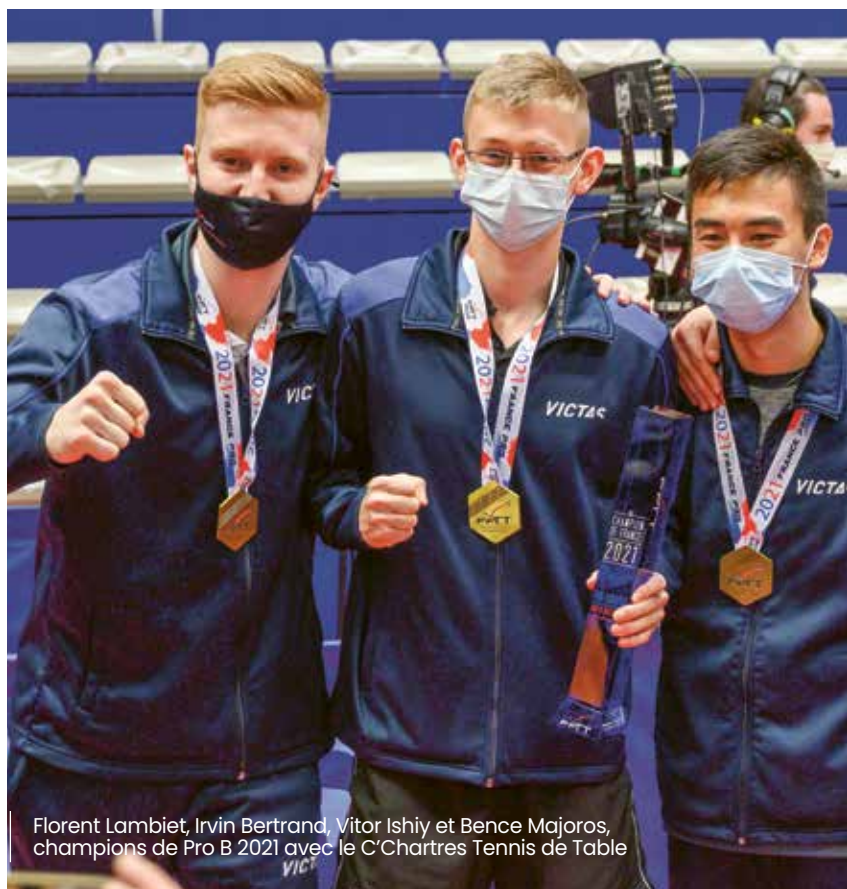
Pour tenter de surnager, la société G & G danse academy, qui accepte les enfants dès 3 ans et donne aussi, outre les danses latines, des cours de danse fitness, de bien-être, de street jazz et de comédie musicale, s'est muée en association. La salle a rouvert début juin

Devant tant d'incertitudes, Fabrice mise aussi sur le cinéma, lui qui a écrit et réalisé en 2018 un court métrage de 22 minutes, *Crixtage*, une histoire de braqueurs entièrement tourné à Chartres. « J'en ai fini un autre, qui circule dans les festivals, et j'en prépare un pour la fondation GoodPlanet, dirigée par Yann Arthus-Bertrand, et l'association Grandissons ensemble, dont le tournage s'achèvera fin août à Chartres. »

► G & G danse academy
ZA de Mondétour
ggacademy.chartres@gmail.com



Vanja Ilic, l'ailier serbe du CCMHB



Florent Lambiet, Irvin Bertrand, Vitor Ishiy et Bence Majoros, champions de Pro B 2021 avec le C'Chartres Tennis de Table

FIN DE SAISON HEUREUSE pour le Handball et le tennis de table

Suite et fin du bilan de saison des équipes chartraines. Si le C'CMHB s'est maintenu en Lidl Starligue, le C'CTT a validé son retour en Pro A lors de la dernière journée et le C'CR a connu une divine surprise.

C'Chartres Métropole Handball

Mission accomplie. Pour sa troisième saison en Lidl Starligue, le C'CMHB a assuré son maintien lors d'une saison impactée par le COVID 19 où l'équipe a alterné les hauts et les bas, donnant des sueurs froides à son président Steeve Baron. « La fin de saison a été compliquée, avec cinq

équipes qui jouaient le maintien, explique-t-il. Chacun des derniers matchs a été un âpre combat. Le maintien est assuré, on est contents, mais ce fut laborieux. Le bilan est mitigé sur le plan comptable au niveau des résultats et des points qu'on a pu perdre lors de certains matchs. Cela fait partie de l'apprentissage et de l'expérience à acquérir. »

Les hommes de Toni Gerona sont parvenus à arracher des succès significatifs en avril sur les parquets de Chambéry (27-31) et Dunkerque (28-29), deux grosses pointures du championnat. L'équipe a pu s'appuyer tout au long de la saison sur l'étincelant ailier serbe Vanja Ilic, qui termine troisième au classement des buteurs avec 174 buts.



Partagé entre espoirs et joueurs d'expérience, l'effectif sera remodelé pour le prochain exercice. Les départs de Zacharia N'Diaye, Matej Mikita, Vasja Furlan, Denis Vasilev, Edgar Dentz et Sonne-Hansen sont déjà actés.

« Les objectifs restent les mêmes: se maintenir en s'installant entre la 8^e et la 10^e place pour préparer au mieux notre déménagement dans le nouveau Complexe sportif et culturel de Chartres métropole », conclut Steeve Baron.

► **11 victoires, 19 défaites**
Classement: 11^e

C'Chartres Tennis de Table

Après une saison semée d'embûches, les pongistes

chartains peuvent pousser un « ouf » de soulagement. Les joueurs d'Emmanuel Rassouw ont assuré leur retour en Pro A lors de la dernière journée du championnat de Pro B en battant Thorigné-Fouillard 3 victoires à une devant le public du complexe Roskopf, de retour en jauge réduite. L'occasion idéale pour fêter la remontée comme il se doit. « Ce fut une saison à la fois compliquée et chouette pour son dénouement, se réjouit Emmanuel Rassouw. Après le sentiment d'injustice vécu la saison dernière (l'équipe était en tête lors de l'arrêt soudain de la saison), il fallait rebondir. Les gars ont bataillé dur et ont joué sous pression. Entre les matchs reportés, le COVID qui nous a tous frappés et le rythme soutenu du calendrier, il est clair que cette saison nous laissera des souvenirs très forts ».

Le C'CTT a terminé l'exercice sur les chapeaux de roue avec quatre rencontres en huit jours et autant de victoires, notamment face à Roanne (victoire 3-1) où « tout s'est joué de peu ». Le club chartain retrouve l'élite du ping-pong français, où il a écrit ses plus belles pages avec quatre titres de champion de France entre 2011 et 2017. Ces heures de gloire, le coach chartain entend les retrouver: « On va d'abord viser le maintien, mais l'idée est d'avoir une équipe suffisamment compétitive pour jouer le haut de tableau par la suite, d'autant que les meilleures équipes ne sont pas intouchables. Le niveau de la

Pro A est un peu moins élevé qu'auparavant. »

Côté joueurs, si la saison est terminée pour Florent Lambiet et le partant Irvin Bertrand, Bence Majoros et Vitor Ishiy se préparent pour les Jeux olympiques de Tokyo, que le premier disputera en individuel et le second par équipes, avec le Brésil.

► **16 victoires, 2 défaites**
Classement: 1^{er}

Le C'Chartres Rugby invité en Fédérale 1

Mue par la volonté de développer l'ovale dans la région Centre-Val de Loire, la Fédération française de rugby a décidé de retenir le dossier d'accession en Fédérale 1 déposé par le C'CR. Lequel découvrira la saison prochaine pour la première fois en 124 ans d'histoire le quatrième échelon national. Si cette montée s'est faite sur tapis vert, elle récompense néanmoins les efforts du club sur les plans sportif et structurel.

LEÏLA HEURTAULT

à l'heure olympique

À 26 ans, la karatéka chartraine s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet – 8 août), où elle briguera l'or.

Plus jeune, Leïla Heurtault a dû faire un choix entre ses deux passions: le karaté et les majorettes. « Comme j'étais un vrai garçon manqué et que j'aimais bien taper sur les autres, j'ai opté pour le karaté » sourit-elle. A 14 ans, la Chartraine rejoint le club d'arts martiaux Samouraï 2000 du Mans pour y continuer sa formation. « Pourtant, je n'aimais pas ce sport. C'est un pari avec mon ancien entraîneur qui m'a poussé à aller en sport-études ». Au fil des années, elle se forge un solide palmarès: en espoirs d'abord, avec un titre de championne du monde en 2013 et deux de championne d'Europe en 2014 et 2015, puis dans la « grande équipe de France », catégorie moins de 61 kg, avec, en point d'orgue, le titre européen en 2017, une médaille d'or mondiale en kumite par équipes en 2018 et le bronze lors des derniers championnats d'Europe en mai dernier.



Denis Boulanger

Repêchée in extremis

Si Leïla s'envolera bien cet été pour vivre son rêve olympique, la route vers Tokyo n'a pas été de tout repos. « Mener de front mon master en management international et une année d'efforts supplémen-

taires consécutive au report des JO a été éprouvant. ». Dernières péripéties en date: la déception de l'élimination en quart de finale lors du tournoi de qualification de Paris en juin, suivie, quelques jours plus tard, de son repêchage par la Fédération internationale eu égard à sa 5^e place au classement mondial. « J'ai eu du mal à réaliser. Il a fallu vite redescendre de mon nuage pour me concentrer sur mes objectifs ».

Entre renforcement physique, travail mental et analyses vidéo de ses concurrentes, la karatéka poursuit sa préparation. « Nous serons dix dans ma

catégorie. J'ai déjà battu sept de mes adversaires et je connais bien le complexe où se déroulera le tournoi. Je vais à Tokyo pour décrocher l'or! », dit Leïla, qui aspire à une période de repos bien mérité avant de se consacrer à ses futurs projets professionnels.

JOURNÉES RUGBY ET SPORTS AÉRIENS

Samedi 12 et dimanche 13 juin

Du 12 au 13 juin 2021, les terrains du stade des Bas-Bourg accueillent la 4^e édition du Challenge des Cathédrales, un tournoi de rugby pensé par ses fondateurs comme « un moment exceptionnel de fraternité, de dépassement de soi, de convivialité et de charité ».

Ce même week-end, à l'occasion des Journées nationales des sports aériens, l'aérodrome de Chartres Métropole ouvrait ses portes aux visiteurs, qui ont pu effectuer des baptêmes de l'air, essayer un simulateur de vol en planeur, assister à des décollages de planeurs au treuil, piloter un aéromodèle en double commande ou admirer des avions anciens restaurés.



Des jeunes rugbymen du Challenge des cathédrales en pleine action



Le foyer du Club d'aéromodélisme de Chartres



Le passage de deux Rafale 12 F de la Marine au-dessus de l'aérodrome



Le club Voitures anciennes de Beauce était aussi de la fête

Les cérémonies officielles

Le jeudi 27 mai, la Ville a célébré la Journée nationale de la Résistance en présence notamment du maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe.

Mardi 8 juin: Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, de Karine Dorange, 3^e adjointe, et de Ladislav Vergne, adjoint en charge de la Citoyenneté et de la Mémoire.

Vendredi 18 juin: commémoration du premier acte de résistance de Jean Moulin devant le monument Jean-Moulin et la commémoration de l'appel du Général de Gaulle devant la stèle du Général de Gaulle. Étaient notamment présents le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, Ladislav Vergne, adjoint en charge de la Citoyenneté et de la Mémoire, le sénateur Daniel Guéret, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, et le député Guillaume Kasbarian.

Prochaine cérémonie: Fête nationale, le mercredi 14 juillet, place Châtelet

- ❶ et ❷ Journée nationale de la Résistance
- ❸ et ❹ Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine
- ❺ Commémoration du premier acte de résistance de Jean Moulin
- ❻ Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle





AGENDA

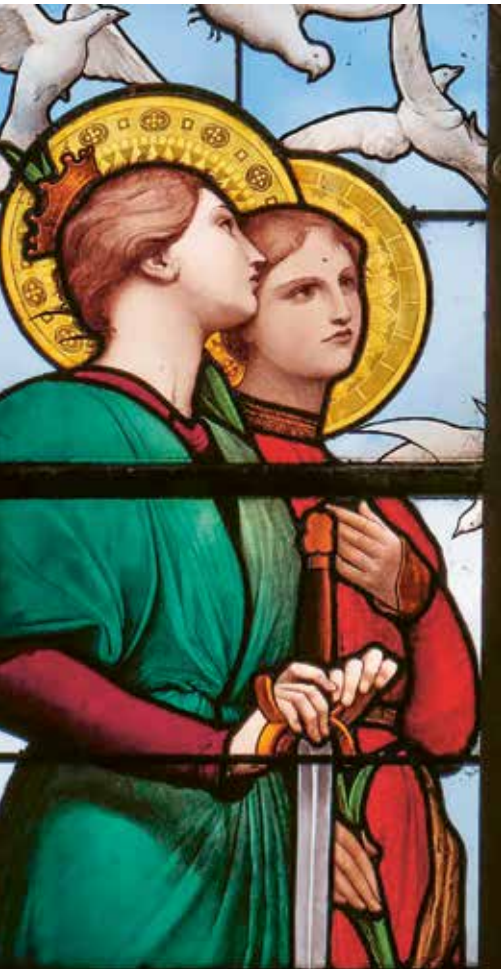
Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



Dans le grand atelier de la Maison Lorin



EXPOSITIONS



CHEMIN DES ARTS: ATELIERS LORIN, UNE HISTOIRE DU VITRAIL

Du 3 juillet au 5 septembre
Collégiale Saint-André
0237234000

CHEMIN DES ARTS: ATELIERS LORIN UNE HISTOIRE DU VITRAIL

Boulevard Chasles

CHEMIN DES ARTS: ATELIERS LORIN UNE HISTOIRE DU VITRAIL

Lorin sur le Chemin de mémoire
Esplanade de la Résistance

CHEMIN DES ARTS: DUSCIANA BRAVURA

Jusqu'au 5 septembre
Chapelle Saint-Éman

CHEMIN DES ARTS: ATELIERS LOIRE

Jusqu'au 29 août
Prieuré Saint-Vincent
0237234143

GABRIEL LOIRE/GABERIOLO TRAVAUX POUR LA JEUNESSE 1934-1950

Jusqu'au 19 septembre
Musée des Beaux-Arts
0237904580

LES NOUVEAUTÉS DU PATRIMOINE, UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Jusqu'au 31 décembre
Médiathèque l'Apostrophe, espace Patrimoine
0237234200

LECTEURS DU GLOBE

Du 6 juillet au 26 septembre
Photographies de Thierry Penneteau
Médiathèque l'Apostrophe, accueil et 5^e étage
0237234200

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jusqu'au 28 août
Bibliothèque Louis-Aragon
0237884520

SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

CHARTRESTIVALES

Du 2 juillet au 28 août
(Voir programmation page 17)

LERAT SCÉLÉRAT

Film d'animation
Jeudi 8 juillet 15 h 30 à 16 h 30
Médiathèque l'Apostrophe, auditorium
0237234200

ACCORDS & DEZACCORDS

Théâtre
Les 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16 et 17 juillet à 17 h
Cours du musée des Beaux-Arts

LA TERRE DES PHARAONS

Film d'Howard Hawks (1955)
Samedi 17 juillet à 15 h 30
Médiathèque l'Apostrophe, auditorium
0237234200

ATELIER MULTIMÉDIA

Programmer un mini-jeu vidéo avec Scratch
Mercredi 21 juillet et mercredi 18 août de 14 h 30 à 16 h
Médiathèque l'Apostrophe
0237234200

CINÉ PLEIN AIR

Du 22 juillet au 26 août
Parc des Bords de l'Eure
(Voir programmation page 20)

47^e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE

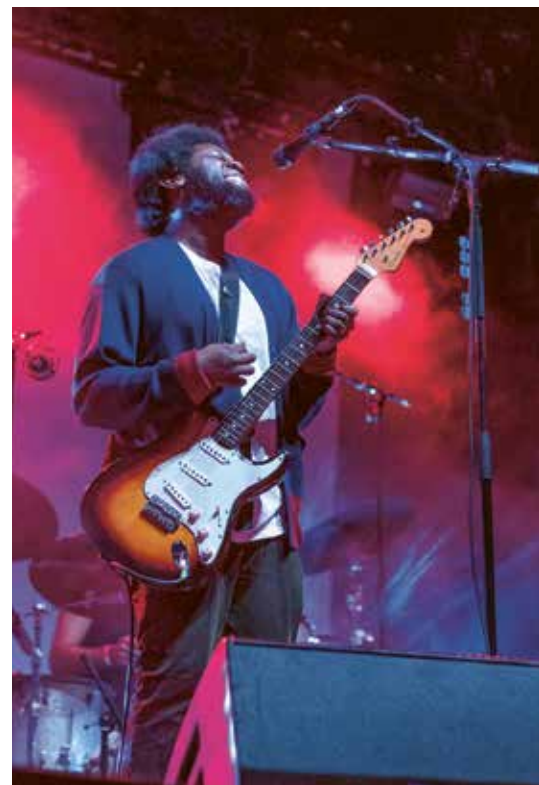
À la cathédrale
(Voir programme page 63)

CONCERT FILMÉ: MICHAEL KIWANUKA

Samedi 7 août de 15 h 30 à 17 h
Médiathèque l'Apostrophe, auditorium
0237234200

FRIC-FRAC

Film avec Fernandel, Arletty et Michel Simon (1939)
Samedi 21 août à 15 h 30
Médiathèque l'Apostrophe, auditorium
0237234200



Concert filmé: Michael Kiwanuka à l'Apostrophe

ANIMATIONS/VISITES

FEUX D'ARTIFICE

Mercredi 14 juillet

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Du mercredi au samedi de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18 h (avec nocturne le jeudi jusqu'à 20 h), et le dimanche de 14 h à 18 h

LE KIOSQUE

Jusqu'au 3 octobre, du lundi au dimanche à partir de 11 h
Animations, jeux, musique, restauration
Butte des Charbonniers

ARCHÉOLOGIE

Visites guidées du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val,

Mercredi 28 juillet, dimanche 8 août et mercredi 18 août à 16 h

Visites du quartier Saint-Brice

Dimanche 18 juillet et dimanche 29 août à 16 h

boutique.chartres-tourisme.com/
0237182626

MAISON PICASSIETTE

Du lundi au samedi de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18 h (fermée le mardi)

et le dimanche de 14 h à 18 h
boutique.chartres-tourisme.com/
0237182626

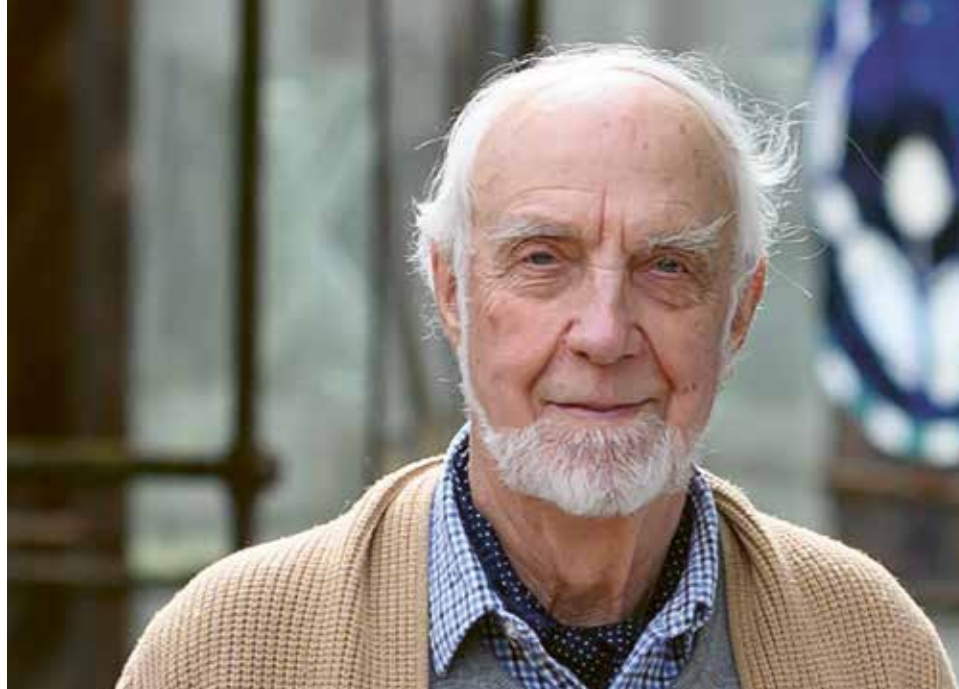
PARC ACCROCAMP

Tous les jours de 10 h à 19 h

Parc André-Gagnon

boutique.chartres-tourisme.com/
0237182626

Solution grille 131 juin 2021	A	A	R	P	E	L	E
	A	N	N	U	E	L	L
	I	N	T	E	R	I	E
	R	I	O	I	V	E	
D	U		V	I	N	G	T
R	E		I	R	E	N	E
A	B	A	T	T	R	E	E
A	B	A	T	S		P	S
B	R	E	L	A	G	E	S
A	Q	U	I	L	I	N	C
L	U		E	U	R	O	A
E	N	I	E	M	E	N	P
M	E	S	S		E	B	O
F	E	U		A	S	A	T
A	N	D	I	N	S		H
T	E	R	T	I	A	I	R
A		A	T	B	E		M
M	U	S	I	Q	U	E	N
E	T	A	T		E	L	E



JACQUES LOIRE, LE PASSEUR DE LUMIÈRE

Le jour même où nous imprimions ce numéro nous apprenions la disparition de Jacques LOIRE, à 88 ans. Barbe courte et regard clair, cet homme courtois à la longue silhouette était bien connu des Chartains. Qui d'entre nous n'a pas franchi un jour les portes de l'Atelier du Vitrail, ce lieu d'exposition voisin de la Cathédrale où cet homme discrètement chaleureux exposait son travail, doucement commenté par son épouse Micheline.

Créateur inlassable, il avait réussi à se faire un prénom du Japon en Amérique latine en passant par la France et son cher Chartres. Un succès méritoire quand on porte le nom de son père Gabriel, maître-verrier au talent mondialement reconnu. Il avait également réussi à faire du nom de Loire une véritable marque. Les ateliers éponymes, aujourd'hui animés par ses trois enfants, perpétuent un modèle hérité du tréfonds de l'art européen.

Si Chartres peut à juste titre se revendiquer « capitale de la lumière », elle le doit aussi à celui qui s'attacha sans relâche à asseoir une lignée, prolongeant la tradition illustrée par les Lorin et bien d'autres. Et s'il n'était pas peu fier, mais toujours discrètement, de la notoriété de son entreprise à l'international, on sentait vite à le fréquenter combien il restait d'abord attaché à être reconnu dans sa ville. Et voilà qu'il disparaît au moment même où les Ateliers Loire figurent en bonne place dans l'exposition consacrée au « savoir-faire français », qui s'ouvre au palais de l'Élysée. Tout un symbole quand la mythologie grecque nommait là le lieu de notre paradis.

À sa famille, la municipalité de Chartres présente ses plus sincères condoléances. Nous aurons l'occasion de revenir sur son œuvre dans notre prochaine édition.

Chemin des Arts

Interview d'Isabelle Vincent

Le Chemin des Arts 2021 fait cet été la part belle au vitrail, inscrit dans l'ADN de la ville. Présentation d'Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.

Votre Ville : Que dire de cet été du vitrail ?

Isabelle Vincent : Chartres abrite un important vivier de maîtres verriers depuis près d'un millénaire. C'est à cette tradition de l'excellence et à ceux qui la perpétuent que le Chemin des Arts rend cet été hommage à travers le savoir-faire des ateliers Lorin et Loire. Le point d'orgue de cet été en vitrail, c'est la grande exposition Lorin à la collégiale Saint-André. Il y sera question de création, de restauration, de transmission, de nouvelles techniques. À travers des dessins préparatoires et des cartons grand format, issus de l'exceptionnel fonds Lorin conservé au musée des Beaux-Arts, on y verra comment se construit un vitrail. Le public prendra également conscience du rayonnement mondial de la Maison Lorin.

Nous avons aussi travaillé en partenariat avec la Conservation de la région Centre-Val de Loire, qui a réalisé la série de photos des ateliers Lorin exposées sur le boulevard Chasles et dans la collégiale.

Il était important aussi d'associer à l'événement les Ateliers Loire, qui présentent une quinzaine d'œuvres d'artistes au prieuré Saint-Vincent. D'autres seront exposées sur l'espace public en divers



Élodie Vally, gérante de la Maison Lorin, et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture

endroits de la ville. Sans oublier d'adresser un clin d'œil à Gabriel Loire, fondateur des Ateliers, en exposant au musée des Beaux-Arts ses illustrations pour la jeunesse, tirées du fonds légué au musée.

Où en est le projet de réhabilitation de la Maison Lorin ?

Les Ateliers Lorin font partie de l'histoire de Chartres, de

sa culture, de son image. On a lancé un appel au mécénat, du plus petit au plus gros. On est en attente d'un retour. Ce mécénat permettrait d'accompagner cette réhabilitation sur les cinq prochaines années. C'est un beau projet, qui marie sauvegarde du patrimoine mais aussi du savoir-faire. Un gros projet aussi, qui avoisine les 10 millions d'euros.

Lorin

sur le Chemin de mémoire

Le Chemin de mémoire, qui court le long de l'esplanade de la Résistance, rend lui aussi hommage à la Maison Lorin à travers une exposition qui recense dix sites chartrains où l'on peut admirer des œuvres créées dans les fameux ateliers.



Une verrière du Grand Monarque



Un vitrail de l'église Saint-Aignan

Le Service d'information géographique de la Ville de Chartres a généré une carte interactive qui référence la soixantaine de sites de l'agglomération où l'on peut voir des vitraux ou des mosaïques sortis des ateliers Lorin.

« Cette carte m'a permis de lancer, via les réseaux sociaux, un « inventaire collaboratif », qui invite toutes les personnes intéressées à se rendre sur les sites en question pour prendre des photos des vitraux Lorin et remplir ensuite le formulaire en ligne, explique Elody Vally. Mon

objectif est d'étendre par la suite cet inventaire à la région, à toute la France, et enfin à la planète entière, sachant qu'il existe 6000 références de chantiers Lorin à travers le monde, afin de constituer une formidable base de données photos. »

10 sites représentatifs

Parmi la trentaine d'édifices publics ou privés du cœur de ville qui abritent une œuvre signée Lorin, l'exposition du Chemin de mémoire en a retenu dix, représentatifs de différents styles: figuratif, abs-

trait, décoratif: la cathédrale Notre-Dame, l'église Saint-Aignan, l'église Saint-Pierre, l'église Notre-Dame de la Brèche, l'église Sainte-Jeanne d'Arc, la gare, la préfecture, le tribunal de commerce, l'hôtel Grand-Monarque et l'hôtel de la Caïge.

Dans une optique d'interactivité, les panneaux du Chemin de mémoire vous inviteront à prolonger l'exposition en allant flâner dans les rues de la ville pour découvrir les vitraux dans leur écrin de pierre.

► Maison-lorin.fr/inventaire

Ateliers Lorin

une histoire du vitrail

Dans le cadre du Chemin des arts, la collégiale Saint-André accueille cet été une exposition événement, qui retrace 160 ans d'existence des Ateliers Lorin.

La Maison Lorin, dont le savoir-faire est internationalement reconnu, est l'un des derniers ateliers du vitrail du XIX^e encore actif dans le monde, et ce dans ses bâtiments d'origine. Grâce à des objets, des outils, des maquettes, des dessins originaux et d'exceptionnels panneaux grands formats, issus de l'exceptionnel fonds Lorin, l'exposition de la collégiale vous plongera au cœur de l'histoire de cet atelier et de ses artistes depuis presque 160 ans.

« L'exposition prévue l'été dernier ayant été annulée en raison des mesures sanitaires, cela fait donc deux ans qu'on y travaille, en étroite collaboration avec la Ville », dit Élodie Vally, gérante de la Maison Lorin.

Cette exposition, qui présente l'histoire des Ateliers Lorin, de 1863 à aujourd'hui, comporte :

- Une présentation des patrons successifs de la maison, de Nicolas Lorin à Élodie Vally ;
- Une reconstitution de la salle de peinture de Nicolas Lorin ;
- Un espace vidéo, avec une visite virtuelle de la Maison Lorin ;
- Une partie, complémentaire de l'exposition du Chemin de mémoire, consacrée aux diffé-



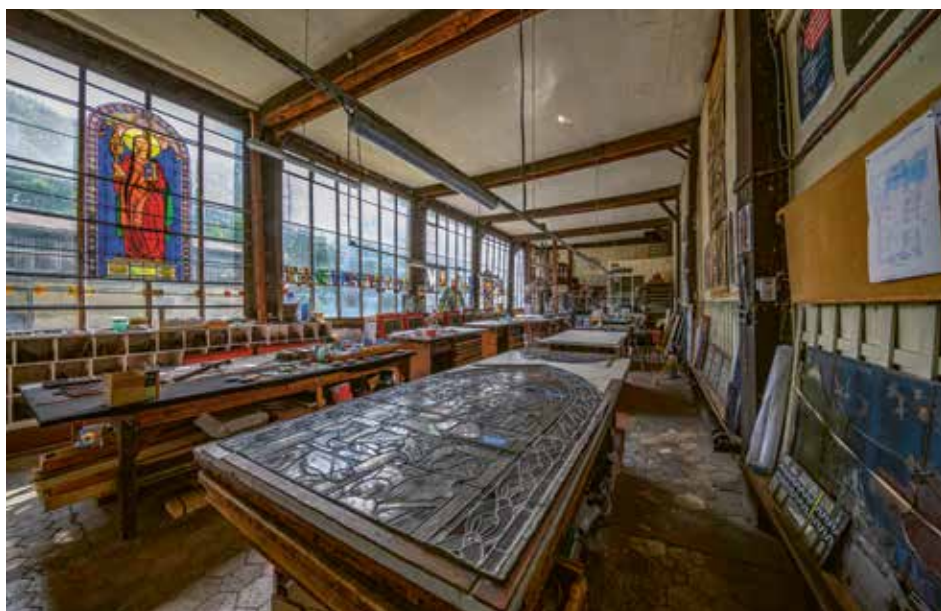
Un carton préparatoire



Les ateliers vus de la cour



| L'entrée de la salle de peinture



| Le grand atelier

rents bâtiments de l'Agglomération où l'on peut admirer des vitraux Lorin;

- Des vitraux restaurés;
- Plusieurs cartons à l'échelle 1

(taille réelle), représentatifs de différentes époques et de différents styles;

- Une exposition photo réalisée par la Conservation de la

région Centre-Val de Loire, qui vient en complément de celle du boulevard Charles;

- Un focus sur deux chantiers emblématiques de Charles Lorin: les décors en mosaïque et vitraux réalisés en 1899 pour la basilique du Bois-Chenu à Domrémy-la-Pucelle, et les vitraux de la chapelle de la Reconnaissance, au Mémorial des batailles de la Marne, à Dormans, conçus à la fin des années 1920;
- Trois vitrines du Centre international du vitrail qui montrent les techniques de base du vitrail.

► Du 3 juillet au 5 septembre
Collégiale Saint-André
Les mardis, mercredis, jeudis
et dimanches de 10 h à 13 h
et de 14 h à 19 h
Les vendredis et samedis
de 10 h à 13 h et de 14 h à 22 h
02 37 23 40 00

Finir la saison en beauté

Le mercredi 16 juin dernier, le conservatoire de musique et de danse organisait sa traditionnelle journée portes ouvertes. L'occasion de faire le point avec Hervé Guignier, son directeur, sur une saison impactée par les conditions sanitaires.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture, aux côtés des élèves de CHAD (Classes à horaires aménagées pour la danse) lors de leur gala de fin d'année au Théâtre de Chartres, le 10 juin

Diplômes d'études musicales

L'une des grandes satisfactions de cette saison 2020-2021 concerne les huit élèves de cycle spécialisé qui ont obtenu leur Diplôme d'études musicales (DEM) au niveau régional.

« Si tout s'est finalement déroulé dans des conditions normales, nous avons pris la précaution d'enregistrer en vidéo le programme des huit élèves concernés, au cas où les examens n'auraient pu se tenir en présentiel », dit Hervé Guignier.

Les lauréats du conservatoire de Chartres ont pour noms: Edwige Brunet et Jean-Marc Turpin (chant lyrique), Robin

Dardel, Arthur Védie et Pascale Mayali (piano), Capucine Picard (violoncelle), Emma Lauret (alto) et Maïtané Madrozo (écriture).

Ateliers jazz et musiques actuelles

Privés de scène en fin d'année, tous les groupes des ateliers jazz ont pu enregistrer début juin les morceaux travaillés afin de repartir avec un CD d'une heure environ. « C'est la première fois que nous faisons ça, dit Hervé Guignier. On voulait qu'ils aient un objectif pour clôturer la saison. »

Cours de danse

Pour beaucoup de danseurs et danseuses, ce fut encore plus

compliqué. « La danse est, avec le chant lyrique, l'une des deux disciplines qui ont été les plus impactées par les mesures sanitaires, explique Hervé Guignier. Près de la moitié des élèves n'ont pas pu suivre des cours en présentiel et il est presque impossible de donner des cours en distanciel. Parce que les élèves ne disposent pas chez eux de l'espace nécessaire et qu'il y a un risque de se blesser quand le sol n'est pas adapté à la danse classique. » En conséquence, seuls les élèves de classe aménagée en 3^e cycle, qui ont, eux, bénéficié de cours pratiquement tout au long de l'année, ont pu se produire lors du gala de fin d'année.

Maïtané Madrazo

des choix payants

Maïtané Madrazo, 18 ans, a décroché son DEM (Diplôme d'études musicales) en écriture le jour où elle apprenait son admission au prestigieux Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.



Hervé Guignier, le directeur du conservatoire de Chartres.

Trois DEM dans ses bagages

Maïtané, qui repart du conservatoire avec trois DEM (formation musicale, piano et écriture musicale) a été reçue dès sa première candidature en classe d'écriture au prestigieux Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. « *Ce qui est exceptionnel !* », dit Hervé Guignier. Ce n'est pas tout puisqu'elle a aussi été admise en classe préparatoire à l'enseignement supérieur en piano au Conservatoire à rayonnement régional de Paris. La voilà lancée !

« Je vais essayer de faire carrière. Mais la concurrence est rude. J'attends de voir ma progression. Je suis surtout décidée à explorer tout ce qui se présente. J'ai déjà pris mon abonnement à la Philharmonie de Paris et j'ai bien l'intention de visiter un maximum de musées. Mes rencontres et mes découvertes vont peut-être, qui sait, m'ouvrir d'autres voies. Dans cinq ans, je serai peut-être devenue une autre personne et je n'aurai plus envie de faire de la musique, sourit Maïtena. Ça m'étonnerait, mais je ne me ferme aucune porte. »

Maïtané est originaire de Cantabrie, une région du nord de l'Espagne, à l'ouest du Pays basque. « *J'avais 11 ans quand je suis arrivée en France, l'année de mon entrée en 6^e. Mon frère et moi on ne connaissait que quelques mots de français. On a appris au fur et à mesure.* »

Elle a commencé le piano vers l'âge de 7-8 ans dans un petit conservatoire espagnol de province, où elle s'est bientôt mise aussi au violon. Arrivée à Chartres, elle continue quelques années les deux instruments avant d'arrêter le violon en 2018 pour se consacrer entièrement au piano et l'écriture. « *Il fallait faire des choix, ils ont été payants,* » commente







Des élèves des ateliers jazz lors de l'enregistrement, début juin, du CD de fin d'année

Inscriptions en ligne au conservatoire

Concernant les inscriptions en ligne au conservatoire de musique et de danse pour l'année scolaire 2021/2022, vous pouvez effectuer une demande de pré-inscription depuis le site internet de la ville. Elle concerne l'ensemble des cours collectifs, à savoir les cours de danse, l'éveil musical, les ateliers découvertes, ateliers de musiques actuelles, big band et orchestres. Les réinscriptions se font également de manière dématérialisée.

Pour les élèves souhaitant suivre le cursus traditionnel,

vous devez télécharger un bulletin d'inscription sur chartres.fr. Le conservatoire met par ailleurs en place à la rentrée des cours d'éveil musical à la bibliothèque Louis-Aragon et d'éveil à la danse à la salle Doussineau, pour les enfants de moyenne et grande section de maternelle.

► Renseignements
Conservatoire de musique et de danse
Cloître des Cordeliers
22, rue Saint-Michel
0236 67 30 70
conservatoire@agglo-ville.chartres.fr



Visites cathédrale pour les enfants

Pendant les vacances d'été, le service des visites de la cathédrale propose d'embarquer les enfants de 7 à 12 ans à la rencontre des animaux présents dans la statuaire et sur les vitraux.

Visite de la cathédrale « A la rencontre des animaux »

Les mardis 13, 20, 27 juillet, 3, 10 24, 31 août, à 14h45. Tarifs: 6 € (réduit: 5 € pour les familles de 4 personnes et plus). Réservation obligatoire

► Service des Visites
0237217502 ou 0646789000
visites.cathedrale@diocesechartres.fr



Exposition : Lecteurs du globe

Photographies de Thierry Penneteau

Lire est un acte universel. 40 clichés en noir et blanc de Thierry Penneteau, photographe voyageur, célèbrent le plaisir de la lecture, parfois partagé, le plus souvent solitaire.



appareil et sac à dos en bandoulière, il parcourt le monde, photographiant les gens, la vie, captant une lumière, une ambiance, un regard. De l'Asie au fin fond de l'Amérique du Sud, sans trace de voyeurisme mais en observateur sensible, il fixe le temps. Photographe reconnu, il a participé à de nombreuses manifestations comme les festivals Voies Off, en Arles, ou Autour du monde, à Blois. Il a exposé à La Maison Internationale des poètes et des écrivains de Saint-Malo, au festival Étonnants voyageurs en 2017, à la Maison du livre de Bécherel et autres lieux prestigieux. Il a aussi reçu plusieurs récompenses, telles le prix du Festival du voyage et du reportage de Saint-Étienne, une mention spéciale Coupe de France de la Fédération photographique de France et le prix du ministère de la Culture lors de la Fête de l'image à Bièvres.

► Du 6 juillet au 26 septembre
Médiathèque l'Apostrophe.

En lisant, on s'identifie au héros, on partage ses aventures, ses émotions; on sort ainsi de nous-mêmes et on vit plusieurs vies. La lecture est un moyen d'épanouissement et de développement personnel universel. Elle nous invite à mieux comprendre et maîtriser le monde au lieu de le fuir. Elle élargit notre horizon avec la découverte d'autres cultures et d'autres religions, déverrouille notre regard sur le monde, atténue nos différences... La lecture est un éveil de l'âme et du cœur, une jouissance de la pensée et des sentiments et il

est d'autant plus important de l'encourager dans les années formatrices de la vie.

L'exposition « *Lecteurs du globe* » présente des clichés de voyages du photographe Thierry Penneteau, récents ou anciens, choisis dans une série d'une centaine, qui circule dans de nombreuses médiathèques, où elle connaît un grand succès.

Thierry Penneteau

Thierry Penneteau a découvert la photo en 1978, lors d'un séjour aux États-Unis. Depuis,

L'été, les vacances
et du temps pour lire...

Durant la période estivale, le secteur jeunesse de la médiathèque l'Apostrophe propose des idées de lecture aux lecteurs en herbe et des pack-vacances pour les adultes.



du ministère de la Culture et de la Communication, afin de mettre en avant le livre pour la jeunesse.

Paquets surprises

Pour les adultes, les bibliothèques renouvellent leur proposition estivale des « *packs-vacances* », très appréciée les années précédentes. Du 26 juin au 29 août, des paquets-surprise contenant trois documents sur

un thème vous attendent ainsi. Dans certains, vous trouverez même des films ou des disques, le contenu étant mentionné sur l'étiquette du sac. Ceux qui le souhaitent sont invités à poster la photo de leur pack-vacances sur la page [Facebook.com/bibliotheques.chartres](https://www.facebook.com/bibliotheques.chartres)

D'autres propositions pour
petits et grands (projections,
concerts de la Philharmonie
de Paris, ...) sont à découvrir sur
mediatheque.chartres.fr.

► Bibliothèque Louis-Aragon,
espace Adultes
L'Apostrophe, 5^e étage et
espace Musique et cinéma

► Horaires d'été, du 6 juillet
au 28 août
Médiathèque l'Apostrophe
Du mardi au vendredi
de 13 h 30 à 19 h
Le samedi de 10 h à 18 h

► Bibliothèque Louis-Aragon
Mardi, jeudi et vendredi
de 14 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Fermeture les jours fériés. Fermeture de la bibliothèque Louis-Aragon du 10 au 14 août. Vous pouvez retourner les documents empruntés au Guichet unique, 32, boulevard Chasles, le lundi de 9 h à 17 h et du mardi au vendredi de 9 h à 13h30.



C'est la première fois que l'Apostrophe participe à l'opération nationale « *Partir en livre* », organisée par le Centre national du livre, à la demande

Le musée se réorganise

Grégoire Hallé, le nouveau conservateur du musée des Beaux-Arts, a profité de la longue période de fermeture pour commencer à réorganiser les collections.



Les émaux de Léonard Limosin représentant les douze apôtres

Les douze apôtres dans la lumière

Aux œuvres du XVIII^e siècle déjà exposées, qui ont été rassemblées et mieux disposées, s'ajoutent maintenant une Vue de la place Saint-Marc de Bernardo Bellotto, une esquisse de Jacopo Amigoni, et Louis XIV devant l'aqueduc de Maintenon par Hubert Robert.

Les émaux de Léonard Limosin représentant les douze apôtres sont maintenant accrochés dans la galerie bordant l'enfilade qui ramène le public dans la Salle à l'italienne, où ont été disposés quelques objets d'art, dont le Verre de Charlemagne. La douce lumière du nord qui baigne cet espace permettant de mieux apprécier cet ensemble commandé par François I^{er} en 1545.

Enfin, des tableaux nordiques des XV^e et XVI^e siècles ont été placés au pied de l'escalier, où les visiteurs peuvent apprécier le niveau de détails des accessoires et des paysages de deux panneaux de l'école brugeoise. Cette petite section s'achève sur un tableau du flamand Gillis van Coninxloo représentant Henri IV assiégeant une ville (Chartres ou Rouen).

Votre Ville: Qu'avez-vous changé dans le parcours de visite?

Grégoire Hallé: Il a été légèrement modifié pour gagner en cohérence. On a débarrassé la Salle à l'italienne de ses quelques tableaux pour les replacer dans l'enfilade de salons. À l'entrée du premier de ces salons, trône à présent un portrait de Monseigneur Rocozel de Rosset de Fleury, évêque de Chartres de 1746 à 1780 et grand rénovateur du palais épiscopal.

La salle suivante est dédiée à la présentation de tableaux français, flamands, néerlandais, italiens et espagnols du XVII^e siècle auparavant disséminés sur plusieurs espaces. Des œuvres, comme un Intérieur d'église de Pieter Neefs et un paysage de Jan Van Goyen ont été sorties des réserves et y côtoient des scènes de genre de David Teniers, la Sainte Lucie de Zurbaran, et le Mariage mystique de sainte Catherine attribué à Pierre Mignard.

L'objet du mois

En résonance avec l'exposition « Gabriel Loire/Gabériol - Travaux pour la jeunesse 1934-1950 », le musée des Beaux-Arts expose parallèlement cet été les sept vitraux de la série « La Création » que l'artiste-verrier consacra aux écrits de la Genèse, premiers textes dans l'ordre des récits bibliques, dédiés au miracle de la Création du monde.



Gabriel Loire, Les sept jours, 1989-1990

Sept vitraux peints serti
de plomb, H. 100 X l. 100 cm
Premier jour, Ténèbres et Lumière
Deuxième jour, Mer et Ciel
Troisième jour, Le Monde
Quatrième jour, Les Astres
Cinquième jour, Les Oiseaux
Sixième jour, Les Animaux
Septième jour, L'Homme et La Femme

Réalisation Gabriel, Jacques et Hervé Loire. Donation Famille Loire 2010-2011 inv. 2011,19.1 à 25.1

Maintes fois approchée par Gabriel Loire lors de sa carrière, La Création prit forme au cours des années 1980. Après deux séries de gouaches en 1985, travaillées dans sa maison de Provence à la lumière du Midi, dont la pâte appliquée au couteau fait surgir des scènes encore narratives, l'artiste s'oriente vers quelque chose de plus dépouillé qui laisse place à une palette plus impressionniste et enfin à l'émerveillement de la série monumentale (h. 2,80 X L.

8,40 m). Les sept toiles, aboutissements de la quête de l'artiste, sont actuellement exposées à la maison de la Conférence des évêques de France, avenue de Breteuil à Paris.

Un travail protéiforme

La série de vitraux créée pour l'exposition « La Création », présentée au printemps 1990 à la collégiale Saint-André, est le fruit d'un travail familial intergénérationnel. Jacques, son fils et Hervé, son petit-fils, ont participé à leur exécution.

Des cavernes d'Urgup en Cappadoce (Premier Jour) à la végétation de l'île Maurice (Troisième jour), les cartons de ces vitraux reprennent les sujets des croquis réalisés lors de ses voyages.

« La Création » est un travail protéiforme, synthèse des chemins de maître-verrier et de peintre de Gabriel Loire. Chacune de ces œuvres est un regard poétique sur l'Univers parvenant à naître du chaos, sur la victoire de la lumière, matière divine du maître-verrier, sur les ténèbres.

Une comédie au musée

Flanqué de deux autres acteurs, le Chartrain Antoine Marneur célèbre en juillet le déconfinement du théâtre avec une comédie jouée dans un lieu inédit : la cour du musée des Beaux-Arts.



Cécile Adam, Pascal Laurent et Antoine Marneur

Tout est parti d'une rencontre en 2019 avec Cécile Adam et Pascal Laurent. « On s'est dit qu'il serait intéressant de sortir le théâtre de ses murs. Pascal a écrit une pièce intitulée *Accords et désaccords*, qu'on est allé interpréter chez des particuliers, dans un restaurant, au théâtre du Portail

Sud. Ça a cartonné. Puis le confinement est arrivé. »

Mais, pour les trois compères, l'aventure ne pouvait en rester là. « Avec le soutien d'Isabelle Vincent, adjointe à la Culture, on a eu l'idée de jouer ce divertissement familial au début de l'été dans un lieu magnifique et inconnu de la plupart des

gens: la cour du musée des Beaux-Arts, qui peut accueillir 60 spectateurs en respectant les distances sanitaires. »

À la manière de...

« *Accords et désaccords* est une pure comédie à l'humour décalé sur les rapports de couple à travers les



Antoine Marneur et Pascal Laurent



âges, explique l'auteur Pascal Laurent, chartrain d'adoption, membre de la Ligue d'improvisation de Paris depuis 1987 et directeur de la compagnie Vol de nuit. « Je l'ai écrite « à la manière de » : la première des trois parties façon Kaelin, la deuxième façon Pulp Fiction, de Tarantino, et la troisième dans l'esprit de Cuisine et dépendances, du tandem Agnès Jaoui - Jean-Pierre Bacri. La pièce se présente sous la forme d'une conférence animée par trois scientifiques branquignols, l'un maladivement timide, un autre bègue et l'épouse linguiste de ce dernier. »

« Je suis ravi de renouer avec la comédie, genre que j'ai beaucoup pratiqué au début de ma carrière, » dit Antoine Marneur. Interrogé sur la longue période de confinement du théâtre, celui-ci confie « avoir mis à profit ce temps pour me poser, réfléchir à la façon dont je fais les choses, pourquoi je les fais, avec qui. Ça été difficile mais, en ce qui me concerne, je n'ai

pas à me plaindre parce que j'ai réussi à travailler pendant cette année blanche. Je suis allé dans les collèges, où j'ai fait du coaching sur la prise de parole, expliquant à des élèves inhibés qu'ils auront toujours besoin de l'oralité, pour se présenter, présenter un dossier... »

Comme des vieux boxeurs

« Moi, je l'ai très mal vécue cette période, rebondit Pascal Laurent, parce qu'elle a porté un coup très dur à ma carrière. Quand tout s'est arrêté, je jouais Le Gros diamant du prince Ludwig, molière de la meilleure comédie 2018. Je n'avais jamais été impliqué dans une production aussi importante. On a perdu des centaines de dates. Alors, le premier mois de confinement, j'ai vraiment déprimé. Et puis j'ai fini par en faire mon deuil. J'en ai profité pour écrire une autre pièce. Aujourd'hui, je repars petit à petit. Avec nos trente ans de métier, Antoine et moi, on s'en est sorti parce que, comme des vieux

boxeurs, on a l'habitude de prendre des coups. Mais j'ai conscience que ça a été très dur pour la jeune génération. »

« J'ai rencontré beaucoup d'artistes qui se demandent si le théâtre va redémarrer, » poursuit Pascal. « Le gros souci que l'on a encore maintenant, c'est la visibilité, s'inquiète Antoine. Est-ce que tout ça ne risque pas de s'arrêter à nouveau ? ». Et de conclure sur une note plus optimiste : « Le spectacle vivant reste une expérience unique, où tout peut arriver. Ça, c'est irremplaçable. On estime que 10 % de la population va voir au moins un spectacle chaque année. Ceux-là, je pense qu'on ne les perdra pas. Ils reviendront. »

► Représentations

Les jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, dimanche 11, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 juillet à 17 h. Cour du musée des Beaux-Arts

Alice Animal

cultive sa dualité

Figure locale de la scène musicale, Alice Animal vient de sortir son dernier album de sept titres, *Tandem*, entre rock et chanson française. Coup de projecteur sur une chanteuse plurielle.



et s'affirme en live. « *La scène déploie et dévoile qui l'on est vraiment, dit-elle. C'est une question d'énergie.* »

Un juste équilibre entre voix et guitare

De sa métamorphose est né l'album *Tandem*, sorti le 28 mai dernier. « *Je me suis entourée des bonnes personnes, dont le réalisateur Vincent Faucher. Il a compris l'esprit de ce que je faisais et a su le traduire dans ses arrangements.* » Dans *Tandem*, Alice Animal a opté pour « *un langage plus brut, plus direct, plus sauvage. C'est une alchimie à trouver, un juste équilibre entre la voix et la guitare. Il ne faut pas perdre en sens pour gagner en son, et inversement. Dans les sept titres de l'album, il est question de nos différents visages, de ce que l'on montre et de ce que l'on est. Il s'agit de dévoiler ses complexités et sa multitude.* »

Entre chanson française et rock aux influences anglo-saxonnes, Alice Animal trace une route cohérente avec cet album qui conjugue douceur, poésie et intimité avec un son brut, électrique et direct. Une dualité que résume son nom de scène.

Pour Alice Animal, chanteuse et guitariste chartraine, la musique a toujours été une évidence. Dès le CM2, elle s'inscrit en classe maïtrissienne au conservatoire de Chartres. Elle y pratique tous les après-midi la guitare classique et le violoncelle, suit une formation musicale et chante à la chorale. Elle persévère au lycée en optant pour l'option « lourde », qui l'initie à l'étude d'œuvres, compose parallèlement ses premières chan-

sons en s'accompagnant à la guitare et commence à écumer les scènes.

Après la sortie, en 2017, d'un premier album aux teintes folks, *Théogonie*, Alice et Alban Theuillon, qu'elle vient de rencontrer, montent ensemble leur propre label, Alessandra Record. Elle troque dans la foulée sa guitare folk contre une électrique, laissant éclore Alice Animal. Elle se forge un nouveau look, prend une nouvelle direction musicale

Les Fantaisies d'Orphée

rebaptisée Chartres - Arts & Culture

Fondée en 2001, l'association Les Fantaisies d'Orphée, qui avait depuis longtemps dépassé le simple domaine musical pour s'ouvrir à tous les arts et à la culture en général, aura désormais pour nom Chartres - Arts & Culture.



vivre, à destination de tous les publics, vous apprendra à bien vous comporter en toutes occasions: rendez-vous d'affaires, entretien, dîners officiels... afin de perpétuer la courtoisie française.

Grâce au concours de professeurs qualifiés, Chartres - Arts & Culture propose par ailleurs des cours de chant et de langues (chinois et italien) ainsi que des stages intensifs pour les étudiants étrangers et des stages artistiques, notamment d'aquarelle et de pastel. L'association organise aussi des expositions occasionnelles et co-organise le festival ChARTres-croisement des arts, qui se tiendra du 18 septembre au 3 octobre prochain dans son nouveau siège, installé à la Villa Fulbert.

L'association dispense depuis quinze ans des cours d'histoire des arts décoratifs (faïence et porcelaine, bijoux et orfèvrerie, styles de meubles, tissus et costumes), et rencontre un franc succès avec son cours « histoire de tous les arts réunis » pour adolescents et adultes.

Trois nouveaux cours seront au programme de la rentrée prochaine:

- « *Histoire des jardins célèbres* » évoquera les styles de jardins de l'Antiquité jusqu'à nos jours à travers un diaporama fourni qui emmènera les élèves dans les « paradis » du Moyen-Orient et d'Europe à travers les siècles.
- « *Histoire des Arts de la table* » mêlera cours théorique et séance pratique pour apprendre à décorer des tables à thèmes, assortis d'une petite histoire des épices.
- Enfin, le cours de savoir-

► Chartres - Arts & Culture Villa Fulbert

3, boulevard
du Maréchal-Foch
Renseignements
et inscriptions
chartres-artsetculture.fr
02 37 30 75 93
(entre 13 h 30 et 15 h)

Les Samedis musicaux

Pour entamer l'été, les Samedis musicaux de Chartres vous proposent deux concerts, classique et jazz, à la salle Doussineau, le samedi 3 et le dimanche 4 juillet.



Clément Lefebvre (photo Jean-Baptiste Millot)



Jean-Marie Machado (Photo Cécile Mathieu)

LE TEMPS RETROUVÉ

Récital Ravel, par Clément Lefebvre (piano)

Dans ses compositions pour piano, Maurice Ravel, à la fois grand novateur et admirateur des grands anciens comme Couperin, évoque tout autant les barques glissant sur l'eau que les princesses d'autant ou le tourbillon des valse. Il sera interprété par un jeune et talentueux pianiste, Clément Lefebvre, tout autant poète que musicien, dont le premier enregistrement a été couronné d'un Diapason d'Or.

► Samedi 3 juillet à 18h30
Salle Doussineau, 10,
rue Maurice-Halle

LUA

Par Jean-Marie Machado (piano) et Didier Ithursarry (accordéon)

Entre jazz et classique, Didier Ithursarry et Jean-Marie Machado font dialoguer les sonorités d'accordéon absolument fabuleuses et inattendues de l'un et les improvisations qui témoignent de l'imagination explorative du second. À découvrir!

► Dimanche 4 juillet à 18 h
Salle Doussineau, 10,
rue Maurice-Halle

► Réservations/billetterie:
samedismusicaux.fr
06 26 07 66 13

Tarifs: 20 et 14 € (gratuit pour les élèves du conservatoire jusqu'à 18 ans et enfants de moins de 12 ans accompagnés)

Didier Ithursarry à l'accordéon et Jean-Marie Machado au piano dans « *LUA* » un programme hybride entre jazz et classique, avec des sonorités d'accordéon absolument fabuleuses et inattendues et des improvisations qui témoignent de l'imagination explorative de JM Machado. Un dialogue dense et profond, enrichissant à l'esprit comme au cœur.

46^e Festival international d'orgue

Créé en 1975, le Festival international d'orgue de Chartres est de retour tous les dimanches de l'été à la cathédrale, du 4 juillet au 29 août (à l'exception du 15 août), pour une 47^e édition qui accueille cette année huit concertistes.



Programme

Dimanche 11 juillet à 16 h 30

Ghislain Leroy, Premier grand prix d'interprétation au Concours international d'orgue de la ville de Paris à l'âge de 22 ans.

Dimanche 18 juillet à 16 h 30

Philippe Lefebvre, Grand prix d'improvisation de Chartres en 1973 et nommé organiste titulaire de Notre-Dame de Paris en 1985.

Dimanche 25 juillet à 16 h 30

Lynne Davis (États-Unis), multi récompensée pour son disque « *Musique pour Cathédrales* ».

Dimanche 1^{er} août à 16 h 30

Sören Gieseler (Allemagne), Premier prix du prestigieux Concours international d'orgue Joseph-Gabler en 2018.

Dimanche 8 août à 16 h 30

Patrick Delabre, organiste titulaire de la cathédrale de Chartres.

Dimanche 22 août à 16 h 30

Johannes Zeinler (Autriche), Grand prix du 26^e Concours international d'orgue de la cathédrale en 2018.

Dimanche 29 août à 16 h 30

Samuel Liégeon, organiste titulaire de l'église Saint-Pierre-de-Chaillot à Paris.

► Entrée gratuite



Johannes Zeinler



Sören Gieseler

Un été ciné copieux

La programmation estivale sera copieuse et éclectique dans les salles de cinéma, où quelques-uns des films français les plus attendus de l'année ont en effet décidé de se mesurer aux blockbusters hollywoodiens qui trustent traditionnellement les écrans à cette période. Petit état des lieux des forces en présence.

7 juillet

BLACK WIDOW



Avec Scarlett Johansson. Natasha Romanoff, alias Black Widow, doit renouer avec ses activités d'espionne pour faire face à une redoutable conspiration.

9 juillet

BENEDETTA

De Paul Verhoeven

Avec Virginie Efira et Charlotte Rampling.

Au XVIII^e siècle, alors que la peste se propage en Italie, une jeune « faiseuse de miracles » rejoint un couvent de Toscane, où son don va bouleverser la vie de la communauté.

LES CROODS 2 : UNE NOUVELLE ÈRE

En quête d'un endroit plus sûr où habiter, les Croods découvrent une sorte de paradis entouré de murs, où vit une autre famille bien plus évoluée.

14 juillet

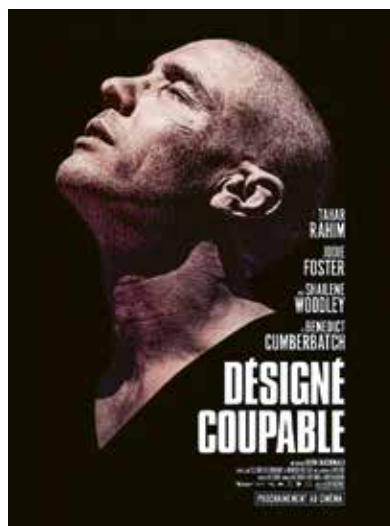
FAST & FURIOUS 9

Avec Vin Diesel et Michelle Rodriguez.

Abandonnant sa tranquille vie de famille, Dom rassemble son équipe pour démanteler un complot planétaire mené par un implacable tueur, qui n'est autre que son frère désavoué.

DÉSIGNÉ COUPABLE

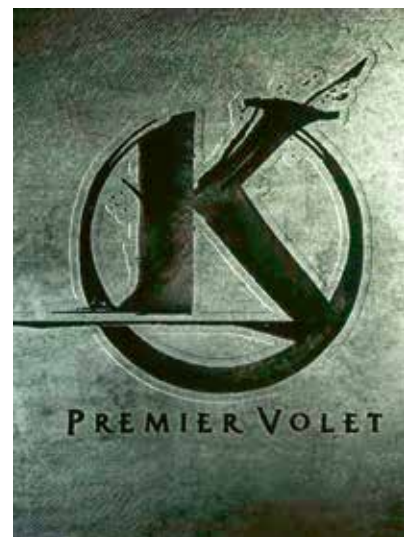
Avec Tahar Rahim et Jodie Foster.



L'histoire vraie d'un Mauritanien livré par son pays aux États-Unis alors en pleine paranoïa terroriste post 11 septembre 2001, qui passera des années en prison sans inculpation ni jugement.

21 juillet

KAAMELOTT PREMIER VOLET



D'Alexandre Astier.

Avec Alexandre Astier, Lionel Astier, Alain Chabat.

En l'an 484. Au pouvoir depuis dix ans, Lancelot s'adjoint une troupe de mercenaires saxons pour traquer Arthur et ses chevaliers, aujourd'hui divisés et dispersés.

28 juillet**THE SUICIDE SQUAD**

Avec Margot Robbie.

Encadrés par le colonel Rick Flag, Harley Quinn, Bloodsport, Peacemaker et une poignée d'autres superméchants sont envoyés en mission sur une île lointaine.

JUNGLE CRUISE

Avec Dwayne Johnson et Emily Blunt.

Dans les années 1930, dans la jungle amazonienne, le capitaine d'un bateau accepte de prendre à son bord une scientifique intrépide et son frère, en quête d'un remède miraculeux.

C'EST LA VIE

Avec Josiane Balasko, Nicolas Maury et Léa Drucker.

Pour son dernier jour avant la retraite, une sage-femme de caractère est forcée de coopérer avec un jeune obstétricien arrogant. Ensemble, ils vont aider cinq femmes à accoucher.

4 août**OSS 117: ALERTE ROUGE EN AFRIQUE NOIRE***De Nicolas Bedos.*

Avec Jean Dujardin et Pierre Niney.

Au début des années 1980, embarqué dans une nouvelle mission périlleuse, Hubert Bonisseur de La Bath, alias OSS 117, doit faire équipe avec un jeune collègue.

18 août**LES FANTASMES***De Stéphane et David Foerkinos.*

Avec Karin Viard, Jean-Paul Rouve et Ramzy Bedia.

Face à leurs fantasmes, six couples tentent d'explorer les faces cachées de leur vie intime.

RESPECT

Avec Jennifer Hudson.

Le récit de la formidable ascension d'une icône de la musique, Aretha Franklin, de ses débuts d'enfant de chœur dans l'église de son père jusqu'à sa reconnaissance internationale.

**25 août****EIFFEL**

Avec Romain Duris.

Rendu célèbre par la construction de la statue de la Liberté, Gustave Eiffel se voit réclamer par le gouvernement « quelque chose de spectaculaire » pour l'Exposition Universelle de 1889. Mais lui ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. Tout bascule lorsqu'il recroise son amour de jeunesse.

JUILLET 2021-JUILLET 911. 1110^E ANNIVERSAIRE.

Victoire chartraine sur le Viking Rollon et naissance de la Normandie.

« Nous ne sommes pas venus pour obéir, mais pour commander [...];
et tout ce que nous pourrons conquérir [...] par les armes,
nous le conserverons par les mesmes. »

En juillet 911, le chef viking Rollon, auteur supposé de cette déclaration, assiège la ville de Chartres mais est chassé par des troupes venues en renfort. Charles III le Simple, roi carolingien de Francie, affronte alors, à l'ouest les raids danois, et à l'est les prétentions des Grands. Aussi en 911, saisit-il l'opportunité d'une victoire « miraculeuse » pour jouer la carte diplomatique.



Vikings (Bayeux).



Charles III le Simple

Afin de préserver Paris et le cœur du royaume franc, il offre à Rollon une terre et du grain à « picorer ». En lui cédant une partie de la Neustrie qu'il ne gouverne déjà plus que théoriquement, il confirme en droit une réalité. Après une trêve de trois mois, un serment prononcé à Saint-Clair-sur-Epte lie Rollon au roi et à son négociateur l'évêque de Rouen. Le baptême de Rollon en 912, son mariage avec

une fille du roi et sa promesse de protection de la basse Seine scellent ce pacte.

Sources d'archives

Deux chartes de Charles III évoquent les faits. L'une, de Laon le 17 décembre 905, disant que Charles III le Simple, roi des Franks, concède à son chancelier, onze serfs du fisc de Pitres, « sur la Seine, au pagus de Rouen », est le dernier acte du pouvoir carolin-

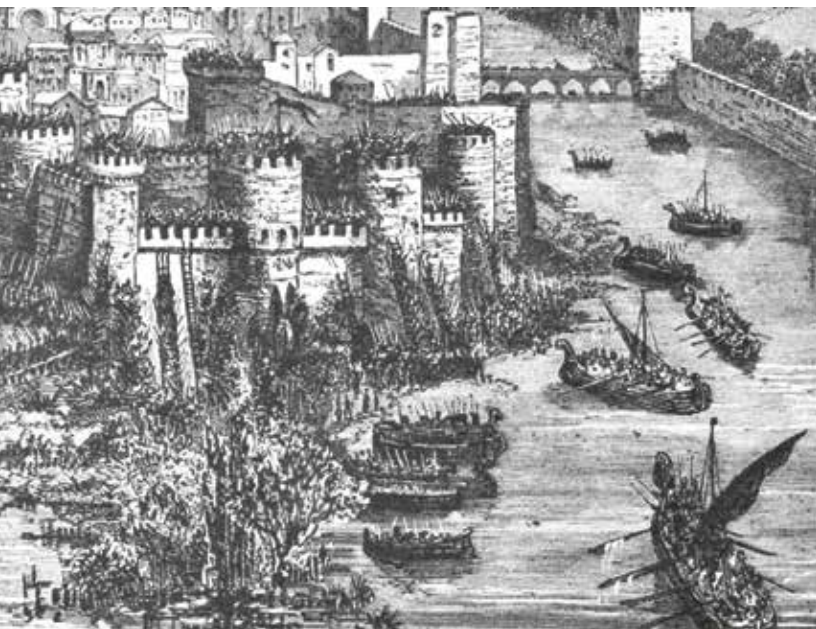
gien sur la haute Normandie. L'autre, du 14 mars 918, disant que le roi des Franks donne aux moines de Saint-Germain-des-Prés l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, sur l'Eure, « sauf la partie cédée aux Normands de la Seine », applique le pacte.

La tradition

En 948, dans l'*Histoire de l'Église de Reims*, le chanoine Flodoard mentionne la conversion des Danois : « Ils consentirent à recevoir la foi du Christ. » Dans *Les Mœurs et actes des premiers ducs de Normandie*, le chanoine Dudon de Saint-Quentin relate : « Le roi fait venir l'archevêque [de Rouen] et l'envoie en toute hâte vers le duc Rollon, lui promettant que, s'il veut se faire chrétien, il lui donnera tout le territoire maritime qui s'étend depuis la rivière Epte jusqu'aux confins de la Bretagne [...] Le roi donna [...] la terre qui avait été convenue, en bienfonds et en alleu, depuis le fleuve Epte jusqu'à la mer, et toute la Bretagne, afin qu'il pût en vivre. »

La tradition chartraine avec le zélé moine Paul

Ce moine de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée († 1088), qui copie les chartes de son monastère et commente certains événements entre 1053 et 1078, fait de la victoire



Siège de Paris par les Vikings.



Baptême de Rollon, 912, Rouen.

chartraine de 911 celle du christianisme sur le paganisme, « un miracle que notre Seigneur Jésus-Christ voulut accomplir en cette occasion, avec l'intercession de sa mère la bienheureuse Vierge Marie ». Pour lui, les renforts arrivent à temps car l'évêque a été « prévenu par une révélation divine du siège à venir »; les troupes sollicitées sont les plus fortes car elles « rivalisent du désir de porter secours à un peuple chrétien »; la tunique « de Marie mère de Dieu » brandie « au-dessus de la porte dite Neuve [porte nord de la ville] » sidère les païens, « abandonnés par Dieu, perdant les forces de tous leurs membres [...] les uns massacrés par les Chartrains, les autres fauchés comme un champ de foin. »

Rollon (Falaise)



« Tout cela est fort beau et spécieux mais ressemble plutôt à un conte qu'à une véritable histoire »

L'histoire, avec le chanoine chartrain Souchet

Dans son *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, Souchet (1589-1654) relate aussi les raids de Rollon et sa défaite à Chartres: « Rollon [...], quittant les campagnes sablonneuses d'Estampes, entra en la Beausse Orléanoise et donna jusques en Dunois, où il ne traita sa

capitale plus civilement que les autres; puis s'en vint camper devant Chartres, pensant en faire une gorge chaude et de l'avoir à aussi bon marché que les précédentes. Il ne fit bien son compte, pour ce qu'il y fut battu et contraint de lever honteusement le siège [...] ».

Mais pour lui, la présentation solennelle de la relique ne fait qu'affaiblir la détermination des Danois: « Richard [...] chargea Rollon et ses troupes [...]. Les François [...] recommencèrent la meslée et, secondés par ceux de la ville [...], ils leur firent lascher le pied et rompre leurs rangs; [ils] perdirent tout-à-fait courage quand ils apperçurent sur les carreaux des murailles, la Chemise de la Vierge, et virent l'Evesque, revestu de ses ornemens pontificaux, porter un voile ou tablier de la mesme Vierge au bout d'une lance [...], sortir de la ville avec le seigneur d'icelle et ses habitans; [...] ils reculèrent comme forcenés [...] ».



Rollon

Souchet, entre raison, foi, et rêve

Le pieux chanoine recourt aussi à la tradition : « Je laisse beaucoup d'autres témoignages que je pourrais apporter pour preuve, que c'est la vraie Chemise de ceste sainte Vierge qui est vénérée à Chartres, mais il n'en faut point d'autre que la tradition [...]; les miracles qui s'y font journellement par la vertu des médailles faites en forme de ceste Chemise qui se distribuent par tout l'Univers, sont suffisans pour la confirmation de ceste vérité. Il n'est pas à pré-

sumer que Dieu eust laissé les Chartrains en un tel aveuglement, que depuis 777 ans qu'ils possèdent ceste précieuse relique, il ne leur eust découvert s'il y avoit de la fourberie [...]. » Il avoue : « Je n'ai jamais veu ce qui est enclos dans la Sainte-Châsse [...]. Je suis pourtant bien

assuré qu'il y a quelque drap ou linge ploié, [...] aiant voulu sonder ce qui estoit dedans avec une longue verge d'or faite exprès, je sentis au toucher quelque matière de linge ou drap ploié, qui faisoit une molle résistance mais je ne pus discerner ce que c'estoit. »

Comme Rollon, il rêve à Popée : « Il avoit esté repoussé vaillamment [...] de devant Bayeux par le comte Berenger. Il y retourna [...], s'estant rendu maistre de la ville et de Popée, fille dudit Berenger, l'une des plus belles de son tems, qu'il espouza [...]. »

Empreinte chartraine de la défaite de Rollon



Vikings, drakar.

Paul et Souchet signalent l'inscription de l'événement dans la toponymie locale, avec les Vauroux (Val de Rollon ou Roux), et les Prés des Reculés, noms donnés aux lieux où les vaincus firent retraite.

Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources : Archives nationales, Cartons des Rois.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée, trad. A. Boué.

Souchet, Histoire du diocèse et de la ville de Chartres, ms. avant 1654

Citations : orthographe des œuvres non

modifiée. Clichés,

AN K 16, fonds

SAEL, A. Boué,

J. Clément.

Gisant de Rollon (Rouen).



La bonne adresse

Rue des Vieux-Capucins

Cette rue tire son nom des frères mineurs capucins, une des trois branches masculines de l'ordre de Saint-François d'Assise : un monastère s'y dressait au XVIII^e siècle, situé au niveau de la place éponyme, occupée par un rond-point.



❶ Sur cette carte postale, de Chartres pour Chartres, on pourrait croire en lisant l'adresse que les Capucins n'ont pas toujours été vieux ?

Mais en 1920, ils l'étaient déjà : il s'agit simplement d'une erreur de l'expéditeur qui a noté « Capucins » au lieu de « Vieux Capucins » !

❷ Un « petit » bureau de la poste y a fonctionné, à partir de 1899, au numéro 1 de la rue. C'était une R.A.U. (Recette auxiliaire urbaine) dénommée



4

« Chartres B », bureau où l'on pouvait effectuer les opérations postales basiques. Le premier gérant, M. Tancrét, était également marchand-épiciier. Cette R.A.U. ne restera que quelques années, pour déménager tout près, au coin de la rue St Brice, au numéro 4.

Un récépissé de mandat sur lequel on voit l'oblitération typique de ce genre de structure postale: un cachet hexagonal où une lettre (ici B) suit le nom de la localité (Chartres).

6 Au numéro 4, se trouvaient les bureaux du cabinet d'architectes Maunoury, une longue saga familiale. Jean représentait la troisième génération. À son décès, dans un accident de voiture, son fils Dominique lui succéda.

Dominique Maunoury (1931-2001) Architecte, certes, et l'entête de cette lettre manuscrite nous le rappelle, le texte de cette empreinte de machine à affranchir également! Il a travaillé sur de très nombreux projets à Chartres, y compris au bureau de poste. Mais, nous retiendrons surtout pour cette chronique, le collectionneur qu'il était! Aéromodéliste, il possédait presque 500 maquettes d'avions, maquettes qu'il construisait à l'échelle 1/72°, surtout par temps gris et

maussade, lorsqu'il ne pouvait profiter du ciel de Beauce pour piloter un « véritable » avion!

4 Peintre officiel de l'air, ses œuvres ont été déclinées sur des supports de tailles très différentes. Un exemple avec quelques emballages de sucre pour Béghin-Say, des sachets et des morceaux. Dans une série de dix sujets émise en 1996, quatre sont issus des pincesaux de Dominique Maunoury (Stearman PT 17 de 1938, un North American T6 de 1940, un Yak 11 de 1948 et le Pilatus PC9 de 1990). Si vous avez un gly-cophile dans votre entourage, il doit en posséder quelques exemplaires.

5 Cette habitante du n°17 a bien réglé sa cotisation pour 1929 à cette association, d'où ce reçu signé du trésorier.



5

6 La Croix-Rouge, les ASSE-DIC (ancêtres de Pôle Emploi) y avaient pignon sur rue...



comme bien d'autres raisons sociales

7 En 1921, les établissements Chêdeville fabriquaient et installaient des pompes, savaient être couvreurs, installateurs de salles de bains et cabinets de toilette. L'entreprise venait de passer du 29 au 33 de la rue, et de s'abonner au téléphone. Un timbre fiscal à 25 c. (pour un montant inférieur à 100 F), annulé à la main, devait être acheté au Trésor Public, puis apposé sur la facture.

À CELLES ET CEUX QUI Y VIVAIENT, Y VIVENT ET Y VIVRONT, CE PETIT CLIN D'ŒIL!

Jean-Francis RESSORT
Cercle philatélique chartreais

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 27 MAI 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, Mme Virginie CHAUVEL, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Élisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Fabien STANDAERT, Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: M. Boris PROVOST par pouvoir à Mme Jacqueline MARRE, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à Mme Sophie BEUREL, M. José ROLO par pouvoir à M. Ladislav VERGNE.

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité, M. Jean-Pierre GORGES n'a pas pris part au vote.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021 a été approuvé à l'unanimité, M. Jean-Pierre GORGES n'a pas pris part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Tarifs 2021 - Lieux culturels

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 2 voix contre, 4 abstentions, 2

conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: Mme Karine DORANGE; M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les tarifs proposés aux annexes de:

*La Maison de l'Archéologie,

*La Médiathèque,

*Les Musées,

*Le Conservatoire de Musique et de Danse;

RAPPELLE que la présente délibération sera communiquée aux régisseurs des régies de recettes concernées ainsi qu'au comptable public de Chartres métropole;

PRÉCISE qu'il convient de retenir les grilles tarifaires n° 17, 18, 19 et 20 jointes en annexe de la présente délibération et non plus ces mêmes annexes liées à la délibération CM2021/008.

2 Restauration scolaire - Responsabilité d'un régisseur de recettes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES; Olivier MAUPU

APPROUVE les principes observés dans le rapport et notamment la demande de remise gracieuse du régisseur d'un montant de 1011,54 €,

ACCEPTE de prendre en charge le débet si le caractère de force majeure est retenu par les services de la DDFIP,

PRÉCISE que tous les documents ainsi que cette délibération sont adressés à Monsieur le Comptable public de Chartres métropole.

3 Autorisation durée de stationnement - parking Grand Faubourg - DSP parking cœur de Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en

avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Richard LIZUREY

APPROUVE le contrat d'abonnement de longue durée pour le parc de stationnement Chartres - Grand Faubourg entre les sociétés Chartres Stationnement et ASD Violette (durée 15 ans); le nombre de véhicule concerné pourrait être de 10 maximum;

ACCEPTE le principe que la Ville de Chartres reprendra ou fera reprendre le contrat d'abonnement dans son intégralité à compter du 31 décembre 2035 suite à l'expiration de la Délégation de Service Public Parking Cœur de Ville actuelle ET assurera la poursuite du dit contrat selon le mode de gestion qu'elle aura décidé;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat d'abonnement de longue durée joint;

PRÉCISE que le contrat sera conclu sous condition résolutoire de l'obtention du permis de construire par l'abonné purgé de tout recours avant le 1^{er} juillet 2024.

4 Prise de participation de Chartres Développement Immobiliers dans le capital d'une Société Civile de Construction Vente Chartres Place Morard

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Mme Élisabeth FROMONT

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développement Immobiliers dans le capital de la Société Civile de Construction Vente constitué pour la réalisation

du projet Chartres Place Morard, à hauteur de 15 %, par l'acquisition de 150 parts de 1 € chacune, soit pour un montant de 150 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

5 Modification des statuts de la Société Publique Locale Chartres Aménagement - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE les modifications proposées par la Société Publique Locale Chartres Aménagement (SPL CA) sur ses statuts (en annexe jointe);

ACCEPTE la rédaction des nouveaux statuts présentés;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les statuts ou pièces liées à ce dossier.

6 Avenant n° 5 Avance de Trésorerie - concession des Hauts Saumons - Ville de Chartres et SPL Chartres Aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE les différentes dispositions de l'avenant n° 5 concernant l'avance de trésorerie de la concession des Hauts Saumons;

ACCEPTE que le remboursement de l'avance de trésorerie (restante) de 2340330 € soit effectué au plus tard en fin de concession; le délai est donc porté jusqu'au 31 décembre 2023;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant (n° 5) et les pièces qui seraient liées à ce dossier.

7 Construction du nouveau Parc Exposition (PEX) -

Convention avec Chartres Métropole et la Société Publique Locale Chartres Aménagement - Remise d'équipement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 9 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE la convention et les différentes annexes présentées permettant le paiement régulier de Chartres Métropole à la SPL Chartres Aménagement pour les travaux et la réalisation du projet du nouveau Parc Exposition (PEX);

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les pièces éventuellement liées;

ACCEPTE les modalités des versements prévisionnels proposés et le calendrier établi:

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Période	1	2	3	4	5
Crédits de paiement en euros HT	11 180 000	10 703 417	10 703 417	10 703 417	209 749

PRÉCISE qu'une autorisation de programme a été votée par la Collectivité Chartres Métropole et une répartition de crédits de paiement a été établie; les crédits de cette AP ont été votés au niveau de l'opération lors du vote du budget 2021 de Chartres métropole. Les paiements à la SPL pourront être effectués avec cette convention signée des parties, la délibération et les pièces prévues dans la convention.

Le comptable public a été consulté sur cette convention.

8 Marché pour la souscription de polices d'assurance en Responsabilité civile et risques annexes - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Gaël GARREAU

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant:

Désignation

Marché pour la souscription de polices d'assurance en Responsabilité civile et risques annexes - Ville

Entreprise retenue

Groupement momentané d'entreprises composé de PNAS (mandataire/courtier), domiciliée 159 rue du Faubourg Poissonnière à PARIS (75009), et de AREAS (cotraitant/assureur) Prime annuelle estimée à:

Montant

32575,15 € (Taux: 0,221 % - Assiette: 13 500 000,00 €)

Soit une estimation à 114 013,03 € pour la durée globale du marché

9 Valorisation de certificats d'économies d'énergie - Convention de mandat avec SYNELVA Collectivités - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de mandat pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie avec la SEML SYNELVA Collectivités pour une durée d'un an reconductible quatre fois, à compter de sa notification.

ACCEPTE que le Maire de la ville de Chartres ou son représentant signe la convention de mandat pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie avec la SEML SYNELVA Collectivités et tous les actes y afférents.

10 Rue du Faubourg Guillaume/ Boulevard Clémenceau - Déclassement de parcelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 1 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE le déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section BN n°s 275, 276, 285 à

CONSEIL MUNICIPAL |

288 et 386, situées respectivement 20-22 rue du Faubourg Guillaume et 22-26, 30-32 Boulevard Clémentine à Chartres, à la date de réitération de la vente par la Ville de Chartres au profit de la Société BF2-Chartres SAS, soit le 30 septembre 2021.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11 ZAC des Clos - Lots 21 et 28 - Désaffectation et déclassement de parties - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

RAPPORTE la délibération n°CM2021/045 du 17 mars 2021.

APPROUVE la désaffectation et le déclassement des parties, conformément aux plans ci-joints:

Pour le lot 21: Parties F pour 1 m² - H pour 23 m² et J pour 9 m² (TOTAL: 33 m²)

Pour le lot 28: Partie C pour 265 m².

APPROUVE leur classement, dans le domaine public, conformément au plan ci-joint du lot 21, des parties suivantes: E pour 11 m² - G pour 112 m² et K pour 68 m² (TOTAL: 191 m²).

APPROUVE la modification de l'assiette foncière et de la surface de plancher indiquée dans la délibération n°CM2020/038 du 20 février 2020, suite aux changements sus indiqués:

Pour le lot 21:

L'assiette foncière serait de 7710 m² environ (au lieu des 7869 m² indiqués dans la délibération initiale) avec une surface de plancher maximale de 6587 m²: Parties D du plan 2032 m² parcelle BW 186p et I 5645 m² parcelle BW 187p avec le 33 m² à désaffecter et déclasser.

Pour le lot 28:

L'assiette foncière serait de 5134 m² environ (au lieu des 4869 m² initialement prévus) avec une surface

maximale de plancher de 3931 m²: partie A du plan 2080 m² parcelle BW 162 et partie B 2789 m² parcelle BW 155 avec 265 m² à désaffecter et déclasser.

Les autres points de la délibération initiale, notamment le prix de vente total H.T., pour chacun des lots, demeurent inchangés.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12 3 rue Charles Tellier - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

AUTORISE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle cadastrée section CE n° 511, d'une surface de 230 m², à usage de parking en entrée du site situé 3 rue Charles Tellier à Chartres, au prix de 5750 € H.T., au profit de la Société STONEHEDGE PROMOTION ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

13 113 rue de Sours - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle bâtie cadastrée section CO n° 64, d'une surface de 3988 m², située 113 rue de Sours, au prix de 650 000 €, à Monsieur Celso DOS REIS ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

14 1bis rue de Sours - Cession de parcelle bâtie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en

avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle bâtie cadastrée section BT n° 167, d'une surface de terrain de 1665 m², située 1bis rue de Sours, au prix de 315 000 € net vendeur, au profit de la Société AXIOM PROMOTEUR ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

15 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

- La création d'un poste de Chef d'équipe à temps complet à la Police Municipale, relevant du cadre d'emplois des Agents de police Municipaux (catégorie C).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agent(e)s recruté(e)s.

16 Indemnité complémentaire - Elections

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Quentin GUILLEMAIN

APPROUVE les modalités de rémunération des prochaines consultations électorales selon que les bu-

reaux de vote ferment à 18h00 ou 19h00 et 20h00, comme défini en annexe.

PRÉCISE que les montants seront automatiquement revalorisés à chaque évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale et arrondis à l'euro le plus proche.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

17 Déplacement de Patrick GEROUDET - Isabelle VINCENT - José ROLO et Jean-Maurice DUVAL à EVORA au Portugal - Présentation de la candidature d'Evora comme capitale européenne de la culture

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 absentions, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, José ROLO, Jean-Maurice DUVAL, Patrick GEROUDET, Mme Isabelle VINCENT

AUTORISE le déplacement de Madame Isabelle VINCENT Adjointe au Maire en charge de la Culture et de Messieurs José ROLO Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Vie Associative, Patrick GEROUDET Conseiller municipal délégué chargé de la Promotion de la Ville, du jumelage et des Relations Internationales et Monsieur Jean-Maurice DUVAL Conseiller municipal délégué à la Communication à Evora au Portugal pour participer aux célébrations du jour de la ville et à l'annonce de la candidature d'Evora comme capitale européenne de la culture.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Madame Isabelle VINCENT Adjointe au Maire en charge de la Culture et de Messieurs José ROLO Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Vie Associative, Patrick GEROUDET Conseiller municipal délégué chargé de la Promotion de la Ville, du jumelage et des Relations Internationales et Monsieur Jean-Maurice DUVAL Conseiller municipal délégué à la Communication, pour leurs déplacements à Evora

au Portugal du 28 au 30 juin 2021, à l'occasion des célébrations du jour de la ville. Evora profitera de cette journée pour annoncer sa candidature comme capitale européenne de la culture et analyser les formes possibles de coopération future

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

18 Convention de commercialisation du catalogue 'Ô Moyen Âge! Les Mérovingiens en pays chartrain' avec la librairie archéologique de Quétigny (21)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 absention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Quentin GUILLEMAIN

APPROUVE les termes de la convention de mandat de vente à intervenir entre la Ville de Chartres et la librairie « *Librairie archéologique* » située 1 rue des Artisans à QUÉTIGNY, en Côte-d'Or (21), définissant les modalités selon lesquelles, pour le compte de la Ville, la « *Librairie archéologique* » vend le catalogue de l'exposition « *Ô Moyen Âge! Les Mérovingiens en pays chartrain* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat donné à la « *Librairie archéologique* » et tous les documents y afférents.

19 Convention de commercialisation du catalogue 'Ô Moyen Âge! Les Mérovingiens en pays chartrain' avec la librairie L'Esperluète

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Patrick AUDAT, Mme Céline DEVENDER

APPROUVE les termes de la convention de mandat de vente à intervenir entre la Ville de Chartres et la librairie « *L'Esperluète* » située 10 rue Noël-Ballay à Chartres, définissant les modalités selon lesquelles,

pour le compte de la Ville, la librairie « *L'Esperluète* » vend le catalogue de l'exposition « *Ô Moyen Âge! Les Mérovingiens en pays chartrain* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat donné à la librairie « *L'Esperluète* » et tous les documents y afférents.

SERVICES À LA POPULATION

20 Adhésion à l'association Musées Centre-Val de Loire et au Conseil International des Musées

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST

APPROUVE l'adhésion à l'association Musée en Centre-Val de Loire Association des Professionnels des Musées (MCVL) d'un montant de 300 € et l'adhésion au Conseil International des Musées (ICOM) d'un montant de 350 € pour l'année 2021, à renouveler l'année prochaine. Les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire 6281.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine signe tous les actes afférents.

21 Convention "relais Eurodesk"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention entre le Centre d'information et de Documentation Jeunesse, le Centre Régional Information Jeunesse et le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres pour faciliter la mobilité des jeunes en Europe et à l'international.

AUTORISE le Maire ou son représen-

CONSEIL MUNICIPAL |

tant à signer la convention ci-an-
nexée et tout document y afférent.

22 Mandat de vente de billets en ligne à C'Chartres Tourisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Daniel GUERET, Mme Isabelle MESNARD

APPROUVE les termes de la convention de mandat de vente à intervenir entre la Ville de Chartres et la SPL « C'Chartres Tourisme », définissant les modalités selon lesquelles, pour le compte de la Ville, la SPL vend, en ligne et dans ses points de ventes, les billets d'entrée payants aux visites et aux manifestations culturelles et touristiques proposées à la Ville, en contrepartie d'une commission fixée à 15 % du montant total des ventes réalisées.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat donné à la SPL « C'Chartres Tourisme » et tous les documents y afférents.

23 Association "ENTRACTE" - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs - Subvention d'investissement 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Mme Sophie BEUREL

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2021, attributif d'une subvention d'investissement, entre l'Association « ENTRACTE » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2021, à 17500 € TTC.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « ENTRACTE » ainsi que tous les documents afférents.

24 Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse - Collège Hélène Boucher

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les termes des conventions de partenariat des Classes à Horaires Aménagés Musique et Classes à Horaires Aménagés Danse entre le Collège Hélène Boucher et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions et tous les actes y afférents.

25 Rythmes scolaires - renouvellement de la dérogation semaine de 4 jours

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 absentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Gaël GARREAU

APPROUVE le maintien de l'organisation actuelle des rythmes scolaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 pour une nouvelle période de trois ans à compter de la rentrée scolaire 2021.

26 C'Chartres Échecs - Avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2020-2022 - Subvention complémentaire 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 2 absentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs attributif d'une subvention complémentaire entre l'Association « C'CHARTRES ÉCHECS » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention complémentaire d'un montant de 50 000 € à l'association « C'CHARTRES ÉCHECS » pour clôturer sa saison 2020-2021 et poursuivre son ac-

compagnement des joueurs de haut niveau.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES ÉCHECS » ainsi que tout document y afférent.

AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

27 Zone d'aménagement concerté de la Roseraie - Avenant n° 4 au traité de concession d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 absentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE l'avenant n° 4 au traité de concession d'aménagement de l'opération de La Roseraie confiée à la SPL Chartres Aménagement, ainsi que ses annexes afin de proroger la concession d'aménagement jusqu'au 31 décembre 2030 et d'adapter le bilan prévisionnel de l'opération et le plan de trésorerie prévisionnel en conséquence.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 au traité de concession d'aménagement de l'opération de La Roseraie.

28 Zone d'aménagement concerté de Rechevres - Avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 voix contre, 4 absentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Martine MOKHTAR

APPROUVE l'avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement de l'opération de Rechevres confiée à la SPL Chartres Aménagement, ainsi que ses annexes afin de proroger la concession d'aménagement jusqu'au 31 décembre 2030 et d'adapter le bilan prévisionnel

de l'opération et le plan de trésorerie prévisionnel en conséquence
AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 7 au traité de concession d'aménagement de l'opération de Rechèvres.

29 Convention pour la surveillance structurelle de la passerelle urbaine et ferroviaire de la Gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE la convention entre, la Ville de Chartres et la SNCF Gares & Connexions, pour la surveillance structurelle de la passerelle urbaine et ferroviaire de la Gare, confiée à SNCF Gares & Connexions, pour le compte de la Ville et pour une durée de 5 ans, renouvelable tacitement par période de 5 ans.

ACCEPTE la répartition financière des inspections détaillées initiale, régulières et exceptionnelles portant sur l'ensemble de l'Ouvrage et les frais de dossiers afférents.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec SNCF Gares & Connexions.

30 Convention de superposition d'affectation entre la ville de Chartres et la SNCF - Extension du passage souterrain

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 7 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE la convention de superposition d'affectation entre SNCF réseau, SNCF Gare et Connexions, SNCF Voyageurs et la ville de Chartres en vue de la construction et l'exploitation ultérieure par la ville de Chartres d'une jonction souterraine entre le parc de stationnement du Pôle Gare et le souterrain existant desservant la gare ferroviaire.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

31 Convention de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à intervenir entre la Ville de Chartres et Chartres métropole, qui confie au service commun de Chartres métropole l'instruction des permis d'aménager, des permis de construire, des permis de démolir, des déclarations préalables, des certificats d'urbanisme d'information (CUa), des certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)

AUTORISE le Maire à signer ladite convention

32 Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Convention 2021-2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH) Chartres-Lucé-Mainvilliers 2021-2026, définissant les priorités, les objectifs quantitatifs par type de projet de rénovation et les enveloppes affectées de l'ANAH et de Chartres métropole ainsi que les engagements des partenaires de l'OPAH.

AUTORISE le Maire ou son représentant à cosigner la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat Chartres-Lucé-Mainvilliers 2021-2026, conjointement avec l'État, l'agence nationale de l'habitat, Action Logement, la Banque des Territoires, Chartres métropole, la Caisse d'Al-

locations Familiales d'Eure et Loir, et les Villes de Lucé et Mainvilliers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout autre document se rapportant à ce sujet.

33 Soutien au projet d'habitat inclusif au pôle gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET

AFFIRME son soutien au projet d'habitat inclusif porté par Chartres Métropole Habitat au pôle gare dans le cadre du programme Action Cœur de Ville,

AUTORISE le Maire ou son représentant à contribuer au dossier à déposer au titre de l'appel à projets sur l'habitat inclusif du Conseil départemental d'Eure et Loir.

34 Convention cadre - Travaux du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de l'Eure sur la commune de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Laurent LHUILLERY, Boris PROVOST, Mme Jacqueline MARRE

APPROUVE la convention cadre entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole, d'une durée de 4 ans, pour la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de l'Eure aval sur la commune de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention cadre.

**Le Maire,
Jean-Pierre GORGES**

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Il y a, à Chartres, deux poids, deux mesures dans l'utilisation de l'argent public...

D'un côté, des investissements démesurés et mal maîtrisés qui se comptent en millions d'euros.

Citons le cas du Pôle administratif, et ce n'est qu'un exemple.

Le « *montant global du projet (architecture et aménagements extérieurs)* » est annoncé à 44 millions d'€ HT sur le site de la Ville. À ce jour, en comptabilisant tous les marchés et les nombreux avenants, nous en sommes arrivés à 69 millions d'€ et l'addition va s'alourdir encore, car certains coûts ne sont pas intégrés à ce total et d'autres vont être réévalués (mais on ne sait de combien...).

Les honoraires de la maîtrise d'œuvre de l'opération (architectes, bureaux d'études) ont augmenté de 40 % en raison notamment de modifications de programme et d'allongement des délais de réalisation.

Car, au-delà du montant de départ, déjà très élevé, et du dérapage des dépenses, il faut aussi souligner que les délais initiaux prévoyaient un achèvement en mai 2017... bien avant la crise sanitaire. Aujourd'hui, ce chantier accuse donc un retard de plus de 4 ans, avec les nuisances et les préjudices que l'on connaît sur les habitants et commerçants du quartier.

Pour une équipe qui se dit bonne gestionnaire...

Certains postes de dépenses illustrent la folie des grandeurs de ce projet :

-1,2 millions d'€ pour la fourniture et l'installation de dispositifs techniques audiovisuels et multimédias : c'est beaucoup alors que les enregistrements du Conseil municipal ne sont plus disponibles sur le site de la Ville,

-483000 € pour le dispositif de mise en sûreté et de contrôle d'accès : on sait combien la « *sécurité* » est chère à cette équipe...

D'un autre côté, un appui bien insuffisant aux associations caritatives (environ 0,17 % du montant total des subventions aux associations).

Comme le rappelait « *Chartres à gauche* » dans la tribune du mois dernier, les subventions à ces associations sont d'une grande modestie... 3000 € pour les Restaurants du cœur, 2000 € pour le Secours populaire...

Lors du conseil municipal du 8 avril, M. Vergne indiquait à ce propos : « *dans l'extrême majorité des cas, on donne ce que demande l'association* » et M. Gorges de le gronder (sur le ton de la blague) : « *il ne faut pas le dire ça, il ne faut pas le dire* ».

Il ne faut pas le dire surtout parce que c'est faux ! La réalité est sombre. Les services ont transmis la liste des subventions demandées et des subventions obtenues :

- Croix Rouge : 4000 € demandés, 3000 € obtenus
- Restaurants du Cœur : 5000 € demandés, 3000 € obtenus
- Secours Catholique : 4000 € demandés, 3000 € obtenus
- Secours Populaire : 4000 € demandés, 2000 € obtenus.

M. Vergne est pourtant adjoint aux solidarités...

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre !

Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU
chartresecologie.fr
contact@chartresecologie.fr

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

SÉCURITÉ... ALIMENTAIRE, UN DROIT SOCIAL ET POLITIQUE

Dans les domaines de l'énergie, de la biodiversité, du climat, les données scientifiques montrent la nécessité de construire une vraie « *transition écologique* ». L'agriculture est hautement concernée, et avec elle notre alimentation.

Or si la majorité municipale s'intéresse à soutenir le commerce, les promoteurs immobiliers, le sport de haut niveau, elle néglige les questions d'insécurité alimentaire, ainsi que l'agriculture locale. Les restaurants du Cœur notent une augmentation inquiétante des demandes d'aide. Faibles salaires, contrats précaires ont subi les conséquences de la pandémie. Au lieu d'urbaniser à outrance, la Ville pourrait aider des agriculteurs à acquérir ou exploiter des terrains, sur le plateau Nord-Ouest par exemple ou du côté du plateau Nord Est, qui seraient destinés à du maraîchage et de la polyculture. Elle pourrait créer une régie agricole municipale ou un atelier de transformation pour approvisionner la restauration collective en produits locaux. C'est un grand paradoxe : nous sommes une région agricole pour 86 % de la surface du territoire, et nous ne sommes pas capables de développer des circuits courts, des réserves de terre pour l'agriculture non intensive dans une « *logique paysanne* », comme l'indique le pacte pour la transition. Ce serait pourtant au bénéfice de tous ! La part de l'emploi dans le secteur agricole est relativement faible, cependant nous avons tous besoin d'une agriculture saine, et de produits locaux de qualité dans nos paniers, dans les cantines, à l'hôpital, dans les associations qui s'occupent des plus fragiles...

Depuis la rentrée 2020, la restauration scolaire permet de choisir entre « *menu ordinaire* » et « *menu végétarien* ». C'est un progrès ; mais il y a des légumes et des céréales cultivés avec beaucoup de pesticides et d'autres sans ! De plus il y a du bio qui n'est pas local, il y a du local qui n'est ni bio ni équitable, il y a de l'agriculture raisonnée, etc. Ces distinctions entre local, bio, achats responsables, éthique, sont importantes. Il faudrait davantage les faire connaître, et lancer des débats sur la « *relocalisation alimentaire* », le lien entre producteurs et consommateurs, entre ceux qui transforment et ceux qui distribuent, le prix des produits, il faudrait se demander comment le « *bio* » pourrait être moins cher. Ces questions sont politiques parce qu'elles engagent la question de l'égalité : bien manger pour mieux se porter, oui, mais que ce soit possible pour tous. L'information, la sensibilisation aux questions d'environnement de santé publique et de justice sociale commence à l'école. Un questionnaire pour la construction d'un Projet alimentaire territorial dans la communauté d'agglomération est diffusé à la population depuis peu. Il aurait dû mettre davantage en avant la question de la sécurité alimentaire, du droit pour tous à manger correctement, en qualité et en quantité. Il aurait dû s'intéresser non seulement à nos habitudes actuelles mais à nos pratiques espérées. Cela dépasse les objectifs de l'agglomération, mais territorialiser, cela veut dire travailler partout à une agriculture plus économe, autonome et solidaire. Des politiques publiques devraient se soucier davantage d'un droit universel à une alimentation saine et durable.

Bon été à tous.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

OBJECTIF ATTEINT: PLUS DE 30 MILLIONS DE FRANÇAIS ONT REÇU LEUR PREMIÈRE DOSE – BONNES NOUVELLES SUR LE FRONT ÉCONOMIQUE

Au moment même où nous vous écrivons cette tribune, les commissions et conseils du mois de juin n'ont pas encore eu lieu. Il nous est donc impossible de vous rendre compte des arbitrages et autres sujets afférents à ces différents moments qui viennent ponctuer l'activité du Conseil municipal. Nous allons donc poursuivre l'état des lieux entamé le mois précédent au regard de la vaccination et des perspectives économiques pour notre pays en cette année 2021.

Pour commencer nous allons revenir sur un fait marquant qui n'a pas été franchement relayé par les différents canaux d'information de notre pays et c'est fort dommage car c'est une information qui mérite qu'on s'y attarde.

La France conserve son rang de première destination européenne pour les investissements étrangers!

- Au titre de cette année 2020 cela représente 985 projets d'investissement qui auront permis de créer 30 000 emplois en France.
- 43 % des dirigeants internationaux estiment que l'attractivité de la France s'est améliorée en 2020 et 74 % estiment qu'elle va s'améliorer d'ici 2025.

Toutefois, il convient de relativiser ces bons chiffres à l'échelle nationale et nous ne pouvons que regretter la moindre performance de la Région Centre-Val de Loire. En effet, elle est la dernière du classement. C'est également celle qui enregistre la plus forte baisse par rapport à 2019. Nous pouvons et nous devons faire mieux!

Lors de notre précédente tribune nous indiquions que la course contre la montre pour la vaccination n'était pas terminée et qu'il nous restait à franchir le cap des 30 millions de personnes vaccinées à la mi-juin. Force est de constater que cet objectif a été atteint et dépassé. Nous nous en réjouissons car il nous faut atteindre cette fameuse immunité collective (60 % de la population). Aussi, continuons nos efforts! Un très grand bravo aux pouvoirs publics, aux professionnels de santé, aux bénévoles et aux Français qui se sont fait vacciner pour se protéger et pour protéger leurs concitoyens!

Par ailleurs, dans le sillage de la Commission européenne, la Banque de France vient de relever sa prévision de croissance de l'économie française à 5,75 %, un chiffre nettement au-dessus de la moyenne de la zone euro (4,6 %)...

Ces bonnes nouvelles, rassurantes, nous invitent à nous réjouir des mesures déployées pendant la crise sanitaire et nous engageant à aller de l'avant. Les défis à relever dans les mois et les années à venir pour amplifier cette dynamique sont importants: continuer à améliorer notre compétitivité, investir dans la modernisation de l'économie et de l'action publique mais aussi dans les compétences, sans oublier de nous adapter aux grandes transformations du marché et qui passera par un engagement fort en faveur de la transition écologique!

Nous vous souhaitons un bel été!

M. Gaël Garreau

gael.garreau@ville-chartres.fr

Mme Virginie Chauvel

virginie.chauvel@ville-chartres.fr

M. Fabien Standaert

fabien.standaert@ville-chartres.fr

Réseaux Sociaux:

FB: facebook.com/gael.garreau.1

Instagram: instagram.com/osonschartresautrement

ÉLECTIONS: UNE VICTOIRE ET DES LEÇONS

Il est d'usage de tirer les leçons d'une élection, encore plus quand elle est double, et surtout quand elle précède les élections nationales de 2022.

L'abstention d'abord. Elle est toujours plus massive, et on peut lui trouver bien des causes. Sa dimension interdit évidemment les extrapolations hasardeuses quant à l'issue de l'élection présidentielle.

Car les abstentionnistes ont dit clairement que le problème de la France est national et non local. Les votants ont d'ailleurs exprimé la même chose, puisqu'ils ont reconduit les sortants quasiment sans exception. Et ils l'ont fait même lorsque les sortants n'étaient pas du même bord politique: de droite aux Départementales, de gauche aux Régionales, comme c'était le cas chez nous. Quel éloge en creux de la décentralisation... Dans notre pays trop centralisé, toute crise durable comme celle que nous connaissons est d'abord celle de l'État. Regardez notre Histoire, c'est vrai sous tous les régimes.

Les candidats issus de notre majorité n'ont pas à rougir. Aux Régionales, ils ont refusé une fusion et la possibilité d'une victoire qui aurait été fondée sur l'hypocrisie. Comment s'allier régionalement à des concurrents qui restaient des adversaires au scrutin départemental? Observez d'ailleurs les reports des voix chez nous au 2^e tour des Départementales: les électeurs de la République en marche ont plutôt voté (consignes de leur député?) pour nos adversaires Verts. Les macroniens les dénonçaient pourtant quand ils s'alliaient aux Régionales avec La France Insoumise (LFI), ou accueillaient dans leurs rangs des suspects de radicalisme islamiste... Nous ne commenterons pas davantage le naufrage du parti présidentiel ni le trou d'air spectaculaire du Rassemblement National. Ce dernier n'a jamais eu vraiment de réalité chartraine. Quant au macronisme, il n'existe qu'à travers un homme, seul, qui quatre ans après son élection à toujours du mal à incarner une « *idée de la France* ». Le « *en même temps* » tourne à la « *peau de chagrin* ». Son député local, chantre de la croissance à Paris, en est réduit à soutenir ici en sous-main les apôtres de la décroissance. Des contradictions dignes de « *l'ancien monde* »...

Aux Départementales, nos candidats chartrains ont été réélus. C'est un succès, surtout dans un contexte massivement abstentionniste, où les mécontents, les protestataires mobilisent plus facilement. Voyez-en la preuve dans le 1^{er} canton de Chartres où les Verts ont réalisé au 1^{er} tour un score inférieur à celui qu'ils avaient obtenu lors des municipales de l'an dernier, toutes proportions gardées. Cette fois-ci, ils avaient centré leur campagne sur le refus de l'autoroute A154. Leur échec constitue à contrario presque un plébiscite en faveur de celle-ci. C'est curieux comme ces soit-disants écologistes trouvent normal que les Chartrains doivent supporter sans fin la traversée de leur ville par les poids lourds.

Moralité: comme dit l'adage, « *les chiens aboient, la caravane passe* ». Et pour le problème France, rendez-vous en 2022.

Les élus de la majorité municipale

Motocyclette Brillant 1903



Motocyclette Brillant
1903,
équipée d'un moteur
de 350 cm³ de la
marque suisse Zédel.
La société Brillant était
installée au 26, rue de
la Fontaine-au-Roi,
à Paris

Une machine d'exception

Membre du Club des voitures anciennes de Beauce, Pierre Davignon, 78 ans, a les yeux qui brillent lorsqu'il présente sa collection. Cet ancien dessinateur industriel s'est passionné très jeune pour les voitures anciennes. « Mais quand j'ai vu l'investissement qu'elles nécessitaient, je me suis intéressé aux deux roues », sourit-il. Aujourd'hui propriétaire d'une centaine de vélos et d'une vingtaine de motos, il entretient ce patrimoine au quotidien. « Ma plus ancienne moto est une Brillant de 1903 dont je suis

seulement le second propriétaire puisqu'elle appartenait auparavant à un autre collectionneur chartrain, M. Doublet. Lequel a parcouru des milliers de kilomètres à son guidon en participant à des rallyes, en Angleterre notamment. De mon côté, j'ai fait le tour de la France avec elle dans le cadre de balades ou d'expositions. »

Une marque oubliée

Bichonnée par son propriétaire, la Brillant de Pierre Davignon est aussi nickel qu'il y a 120 ans, et continue de susciter la curiosité des passion-

nés. Il ne reste plus aujourd'hui à travers le monde qu'une petite poignée d'exemplaires de cette magnifique pièce de collection. « Brillant était à l'origine un fabricant de cycles et de pièces correspondantes (frein, selle, pédales, garde-boue, etc.), qui a rencontré un grand immense succès du début du XX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres. La marque a également conçu des motos, mais en très faible quantité. Aujourd'hui, Brillant n'existe plus, raison pour laquelle vous ne trouverez quasiment pas d'informations à son sujet ».

Ce mois-ci - grille 132 - Le vert de Chartres

[illegible]

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

ATELIERS LORIN

UNE HISTOIRE DU VITRAIL

**COLLÉGIALE
SAINT-ANDRÉ
DU 3 JUILLET
AU 5 SEPTEMBRE**

chartres.fr



MAISON · LORIN



CHEMIN DES ARTS
ARTS & MÉTIERS

